



Message de S.M le Roi au Premier ministre de l'Etat d'Israël

La décision d'Israël de reconnaître la souveraineté du Royaume sur son Sahara et de considérer favorablement l'ouverture d'un consulat à Dakhla est "à la fois, juste et clairvoyante"

Lire page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9975

Vendredi 21 Juillet 2023

Confirmation américaine si besoin en est

*Matthew Miller : Evidemment, les Etats-Unis ont franchi
cette étape en décembre 2020 et cela n'a pas changé*



Rapport du CSEFRS sur
la violence en milieu scolaire

Page 5



Page 3

*C'est parti pour le Mondial féminin de football
L'équipe du Maroc, un mélange
de jeunesse et d'expérience*



Page 24

Message de S.M le Roi au Premier ministre de l'Etat d'Israël

La décision d'Israël de reconnaître la souveraineté du Royaume sur son Sahara et de considérer favorablement l'ouverture d'un consulat à Dakhla est, "à la fois, juste et clairvoyante"



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un message au Premier ministre de l'Etat d'Israël, M. Benyamin Netanyahu, dans laquelle le Souverain affirme que la décision "importante" de l'Etat d'Israël de reconnaître la souveraineté du Royaume du Maroc sur son Sahara et de considérer favorablement l'ouverture d'un consulat dans la ville de Dakhla est, "à la fois, juste et clairvoyante".

"Monsieur le Premier Ministre, Je voudrais vous exprimer Mes vifs remerciements et Ma grande appréciation pour votre lettre, par la-



quelle vous M'avez fait part de la décision de l'Etat d'Israël de reconnaître la souveraineté du Royaume du Maroc sur son Sahara et de considérer favorablement l'ouverture d'un consulat dans la ville de Dakhla", souligne Sa Majesté le Roi dans ce message, précisant que cette décision "a été hautement saluée par le peuple marocain et ses forces vives".

Sa Majesté le Roi indique que la question du Sahara marocain est "la Cause nationale du Royaume, et la priorité de sa politique étrangère", ajoutant que "la décision importante que vous avez prise est, à la fois, juste et clairvoyante".

"Elle est juste, en ce qu'elle conforte le Maroc dans ses titres juridiques authentiques et ses droits historiques irréfragables sur ses provinces sahariennes", note le Souverain, ajoutant que «la juridiction effective de l'Etat marocain et les liens juridiques d'allégeance qui ont toujours existé, depuis des temps immémoriaux, entre les Rois du Maroc et les populations marocaines de ces terres chères à Leurs coeurs, sont avérés et incontestables".

"Votre décision est, également, clairvoyante. Car, elle s'inscrit dans la dynamique internationale irréversible qui voit de nombreux pays, de toutes les régions du monde, favoriser une solution politique définitive à ce différend régional anachronique, sur la base de l'initiative marocaine d'autonomie pour la région du Sahara et dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume", poursuit Sa Majesté le Roi.

Le Souverain a, par ailleurs, rappelé que depuis décembre 2020, les relations bilatérales entre le Royaume du Maroc et l'Etat d'Israël n'ont eu de cesse de s'affermir, dans tous les domaines.

"Le momentum qu'elles connaissent est inédit, tant en termes d'échanges de visites des responsables officiels et des hommes d'affaires, qu'en termes de développement du cadre conventionnel, de diversification de la coopéra-



Comme Je vous ai indiqué lors de notre entretien téléphonique du 25 décembre 2020, vous êtes le bienvenu pour effectuer une visite au Maroc, à des dates à Notre meilleure convenance mutuelle, à définir par la voie diplomatique

tion et de renforcement des échanges commerciaux", relève Sa Majesté le Roi, Se réjouissant que les liens humains profonds qui existent entre le Royaume du Maroc et l'Etat d'Israël – notamment à travers la communauté juive originaire du Maroc – jouent un rôle de catalyseur.

Le Souverain S'est dit confiant que la position claire prise par M. Netanyahu, au nom de l'Etat d'Israël, au sujet de la marocanité du Sahara, "est de nature à renforcer davantage les liens entre le Maroc et Israël", l'assurant de Son engagement ferme et constant.

"Comme Je vous ai indiqué lors de notre entretien téléphonique du 25 décembre 2020, vous êtes le bienvenu pour effectuer une visite au Maroc, à des dates à Notre meilleure convenance mutuelle, à définir par la voie diplomatique", souligne Sa Majesté le Roi dans ce message.

Dans ce cadre, le Souverain affirme que cette rencontre "permettra d'ouvrir de nouvelles possibilités pour les relations bilatérales entre le Maroc et Israël" et "sera, aussi, une occasion pour promouvoir les perspectives de la paix pour tous les peuples de la région, ayant à l'esprit le contenu de la Déclaration tripartite signée le 22 décembre 2020 entre le Royaume du Maroc, les Etats-Unis d'Amérique et l'Etat d'Israël, y compris en ce qui concerne les principes devant guider la résolution du conflit israélo-palestinien".



La question du Sahara marocain est la Cause nationale du Royaume, et la priorité de sa politique étrangère

Confirmation américaine si besoin en est

Matthew Miller : Evidemment, les Etats-Unis ont franchi cette étape en décembre 2020 et cela n'a pas changé

La position des Etats-Unis concernant la marocanité du Sahara reste inchangée. C'est Matthew Miller, porte-parole du Département d'Etat américain, qui a réitéré cette position en affirmant mardi 18 juillet que son pays « déjà franchi » l'étape de reconnaître la souveraineté du Royaume sur ses provinces sahariennes.

Le responsable américain répondait à une question posée par un journaliste lors d'un point de presse à Washington, concernant la reconnaissance, lundi dernier, par Israël de la marocanité du Sahara.

«Evidemment, les Etats-Unis ont franchi cette étape en décembre 2020 et cela n'a pas changé», a soutenu Matthew Miller. Le journaliste a également demandé si cela voulait dire que le «Sahara faisait partie du Maroc» aux yeux de Washington. Une question à laquelle le porte-parole du Département américain a répondu en rappelant la décision de son pays prise en décembre 2020, tout en affirmant que les Etats-Unis «soutiennent pleinement» l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, Staffan de Mistura, en vue de parvenir à une solution politique durable à ce dossier.

Depuis l'élection de Joe Biden en 2020, les ennemis du

Royaume ont tablé sur un changement de la position américaine, mais ils se sont lourdement trompés, car les Etats-Unis réitèrent, à chaque occasion, leur position ferme quant à la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

Il convient de rappeler que l'ancienne ambassadrice représentante permanente des Etats-Unis auprès des Nations unies, Kelly Craft, avait informé officiellement, en décembre 2020, le Conseil de sécurité de l'ONU et le Secrétaire général de cette organisation, du contenu de la proclamation émise par le président américain Donald Trump reconnaissant la souveraineté pleine et entière du Royaume du Maroc sur son Sahara.

Dans une lettre adressée au président du Conseil de sécurité, et dont copie a été aussi envoyée au Secrétaire général de l'ONU, Kelly Craft souligne que la proclamation émise par le président Trump reconnaît que "l'ensemble du territoire du Sahara occidental fait partie du Royaume du Maroc" et affirme aussi que la proposition marocaine d'autonomie est la "seule base pour une solution juste et durable au différend sur le territoire du Sahara occidental".

"Les Etats-Unis estiment qu'un Etat sahraoui indépendant n'est pas une option réaliste pour

résoudre le conflit et qu'une véritable autonomie sous souveraineté marocaine est la seule solution possible", lit-on dans ce document historique. "Nous exhortons les parties à engager des discussions sans délai, en utilisant le plan d'autonomie du Maroc comme seul cadre pour négocier une solution mutuellement acceptable", souligne également la proclamation du président américain.

Une copie de la proclamation du président Donald Trump sur le Sahara marocain a été jointe à la lettre que Kelly Craft a envoyée au Conseil de sécurité et au Secrétaire général de l'ONU. La proclamation réaffirme ainsi le soutien des Etats-Unis à "la proposition d'autonomie sérieuse, crédible et réaliste du Maroc comme seule base pour une solution juste et durable au différend sur le territoire du Sahara occidental".

Par ailleurs, dans une récente déclaration à Libé, Moussaoui Ajlaoui, chercheur associé à AmesCenter, a souligné que l'accord tripartite signé en 2020 entre le Maroc, les Etats-Unis et Israël «contient des engagements particuliers pour les Etats-Unis, notamment l'ouverture d'un consulat dans le Sahara. Certes, un pas a été franchi en ouvrant un consulat virtuel et l'adminis-



tration Biden ne fait plus la distinction entre les provinces du Sud et le reste du Royaume dans tous ses rapports et cartes officiels, mais le Maroc attend toujours que les Etats-Unis d'Amérique remplissent ce qu'ils ont signé dans ledit accord. Ils

l'ont compris et ont commencé à envoyer des délégations à Dakhla et à Laâyoune, mais dans le cadre de programmes de jeunesse, de développement, entre autres. Mais pour le Maroc, cela ne suffit pas ».

T.M

La dynamique des relations Maroc-Israël, une fenêtre d'opportunité pour un règlement juste de la question palestinienne

Le Message Royal adressé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, au Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, salue une décision juste et clairvoyante de l'Etat d'Israël à travers la reconnaissance de la souveraineté du Royaume sur son Sahara, qui s'inscrit en droite ligne avec les dispositions de la Déclaration tripartite signée le 22 décembre 2020 entre le Royaume du Maroc, les Etats-Unis d'Amérique et l'Etat d'Israël.

Au cœur de cet accord entre les trois pays, qui se caractérise par sa globalité, figurait le bénéfique multilatéral à l'établissement de "relations diplomatiques complètes, pacifiques et amicales" entre le Royaume et Israël, qui doivent contribuer à

faire avancer la cause de la paix dans la région, à renforcer la sécurité régionale, et à ouvrir de nouvelles opportunités pour l'ensemble de la région.

Le Message du Souverain à Netanyahu souligne que ces perspectives de paix s'inscrivent dans le cadre des principes devant guider la résolution du conflit israélo-palestinien. La Déclaration tripartite de décembre 2020 réitérait, dans ce cadre, la position cohérente, constante et inchangée du Royaume du Maroc sur la question palestinienne, ainsi que la position maintes fois exprimée par le Souverain, en Sa qualité de Président du Comité Al Qods, sur l'importance de préserver le statut spécial de la ville sacrée de Jérusalem pour les trois religions monothéistes.

Toujours au service de la cause sacrée de la paix, Sa Majesté le Roi a adressé une invitation au Premier ministre israélien à effectuer une visite dans le Royaume, confirmant ainsi le rôle historique et agissant que le Maroc, sous la conduite de son Souverain, n'a eu de cesse de jouer pour rapprocher les peuples de la région et promouvoir la paix et la stabilité au Proche-Orient.

Cette visite est donc de nature à constituer une occasion pour ouvrir de nouvelles perspectives de paix pour l'ensemble des peuples de la région et pour une relance du processus de paix, qui connaît un blocage périlleux qui pourrait engendrer des répercussions néfastes pour toute la région.

Le Maroc a toujours considéré, dans ce

sens, qu'il est indispensable de sortir de la logique du populisme et de la surenchère qui ne font qu'entretenir le conflit et prendre en otage les peuples de la région, en particulier le peuple palestinien. Il prônera toujours la pondération et l'attitude constructive qui favorisent le consensus et le dialogue, seules voies possibles pour dépasser la situation actuelle.

Cet engagement constant du Royaume à promouvoir le rapprochement des peuples et la promotion de la paix et de la stabilité vient donc de se confirmer avec ce Message du Souverain, qui fait franchir un nouveau palier aux relations entre le Royaume et Israël, et dessine les contours d'une paix régionale durable.



Entretien russo-marocain sur le développement des relations bilatérales

Le développement des relations d'amitié et de dialogue politique russo-marocaines a été au menu d'un entretien, mercredi à Moscou, entre le représentant spécial du président de la Fédération de Russie pour le Moyen-Orient et l'Afrique, vice-ministre des Affaires étrangères de Russie, Mikhaïl Bogdanov, et l'ambassadeur du Maroc en Russie, Lotfi Bouchaara.

"Lors de cette rencontre, les deux parties ont discuté de questions d'actualité

concernant le développement progressif des relations traditionnelles d'amitié russo-marocaines, y compris le maintien d'un dialogue politique actif sur des questions régionales d'intérêt mutuel", précise un communiqué du ministère russe des Affaires étrangères.

Les deux parties ont également évoqué le prochain Sommet Russie-Afrique, qui doit se tenir du 27 au 29 juillet à Saint-Petersbourg, indique-t-on de même source.

Maroc-Espagne : Des relations multidimensionnelles orientées vers l'avenir

Voisins, amis historiques et acteurs incontournables dans le développement du voisinage Sud de la Méditerranée, le Maroc et l'Espagne sont engagés dans un processus de renouvellement et de renforcement de leur partenariat stratégique, le regard orienté vers l'avenir et les défis du 21^{ème} siècle. Rabat et Madrid ont toujours su privilégier la sagesse, l'entente et l'intérêt commun pour édifier un partenariat multiforme et multidimensionnel qui constitue un modèle de partenariat gagnant-gagnant, à la hauteur des enjeux et des mutations régionales et internationales.

La feuille de route inédite, adoptée en avril 2022, à l'occasion de la visite du président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, au Maroc, à l'invitation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, est la preuve la plus éloquente de la volonté et de la détermination des deux pays, favorisés par la proximité géographique, une histoire ancestrale et une complémentarité singulière, de briser les barrières et de poser leur regard sur un avenir prometteur dans divers domaines.

Cette nouvelle feuille de route "ambitieuse et durable" trace ainsi les lignes directrices pour l'édification d'un partenariat "global et renouvelé", afin de répondre aux défis actuels, tels que la migration, le terrorisme, le développement durable, l'environnement, mais aussi des défis de

l'avenir, comme la sécurité alimentaire, la transition écologique et l'intelligence artificielle.

Sur cette base, les deux pays ont donné un nouvel élan aux groupes de travail créés pour relancer la coopération bilatérale multisectorielle et se sont engagés à traiter les sujets d'intérêt commun dans un "esprit de confiance, dans la concertation, loin des actes unilatéraux ou des faits accomplis".

Répondant à cet engagement, la Réunion de Haut Niveau (RHN), tenue les 1^{er} et 2 février à Rabat, a apporté une nouvelle pierre au partenariat stratégique entre deux pays, qui regardent leur passé avec sérénité et envisagent leur avenir avec enthousiasme et confiance renouvelée.

Dans une Déclaration conjointe publiée à l'issue des travaux de cette 12^{ème} session de la RHN, le Maroc et l'Espagne ont ainsi exprimé leur engagement à perpétuer les relations d'excellence qui les ont toujours liés et réaffirmé leur volonté de les enrichir en permanence.

Dans ce sens, les deux royaumes inscrivent leur coopération dans le cadre du Traité d'amitié, de bon voisinage, de coopération et du dialogue politique renforcé, issu de la Déclaration conjointe du 07 avril 2022, basée sur les principes de transparence, de dialogue permanent, de respect mutuel et de mise en œuvre des engagements et des accords signés par les deux



parties, dans laquelle les questions d'intérêt commun sont abordées dans un esprit de confiance.

Cette réunion a constitué une occasion de passer en revue les objectifs de la feuille de route et les résultats satisfaisants obtenus, d'une part, et de renouveler la détermination des deux pays à agir, conjointement, pour la poursuite de cette nouvelle dynamique, nécessaire au bien-être des deux pays et à la prospérité de l'ensemble de la région, d'autre part.

Les deux parties ont, à cet égard, salué le travail accompli au sein de l'ensemble

des groupes de travail, tous réunis et fonctionnels, et surtout les efforts déployés et l'implication démontrée, des deux côtés, en vue d'atteindre les objectifs fixés dans ladite feuille de route, invitant à la poursuite des discussions dans le cadre de ces groupes.

Cette 12^{ème} session de la RHN, à laquelle ont pris part une importante délégation espagnole et plusieurs membres du gouvernement marocain, a été marquée par la signature d'une vingtaine d'accords entre les deux pays. Un fait inédit entre le Maroc et l'Espagne.

Le modèle du vivre-ensemble du Maroc mis en avant à Montréal

Le modèle de tolérance et du vivre-ensemble qui distingue le Maroc a été mis en avant mardi à Montréal à l'occasion d'une conférence-débat organisée par le Centre culturel marocain "Dar Al Maghrib", la Fédération sépharade du Canada et la Communauté sépharade unifiée du Québec.

Intervenant lors de cette rencontre organisée sous le thème "Les Enfants d'Abraham", la directrice du Centre culturel marocain "Dar Al Maghrib" à Montréal, Houda Zemmouri, a souligné que le Maroc, en droite ligne avec les Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI,

reconnait et veille à la protection des religions et œuvre inlassablement pour le renforcement des valeurs de paix et de respect de la diversité culturelle et culturelle, aux niveaux national, régional et international.

Citée dans un communiqué de "Dar Al Maghrib", l'intervenante a indiqué qu'au Maroc, "nous sommes convaincus qu'il est de notre devoir de défier les dogmes qui étouffent la diversité des idées et des interprétations par le dialogue, la pensée libre et l'ouverture".

Les autres intervenants à cet événement ont mis l'accent sur l'importance du rôle des "En-

fants d'Abraham" dans la promotion de la paix, de la fraternité et des valeurs du respect et de la solidarité, indique le communiqué.

Tout en admettant que la violence règne partout dans le monde, les intervenants ont tenu à souligner "l'impératif pour les différentes religions de travailler ensemble et de renouveler leur engagement envers l'humanité à travers des actions concrètes et un dialogue interconfessionnel en vue de rendre le monde meilleur".

Cette conférence a été aussi marquée par les interventions notamment du président de la Fédération sépharade du Ca-

nada, Avraham Elarar et la présidente de la Communauté sépharade Unifiée du Québec, Karen Aflalo.

Un parterre d'éminentes personnalités, dont des diplomates, des rabbins et des chercheurs, ont pris part à cette rencontre au Centre culturel marocain Dar Al Maghrib à Montréal. La conférence a examiné les moyens de favoriser un dialogue constructif et partager les bonnes pratiques à même de promouvoir la paix, le vivre-ensemble et la coexistence durable.

Cet événement a été animé par trois conférenciers de confessions juive, chrétienne et

musulmane, en l'occurrence M. Haim Korsia, Grand Rabbin de France, Mgr Christian Lépine, Archevêque du Diocèse de Montréal, et M. Faouzi Skali, anthropologue spécialiste des sciences des religions.

Le dialogue interreligieux, la diplomatie culturelle, le Maroc pluriel, la paix dans le monde étaient parmi les sujets abordés lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part notamment le consul général du Royaume du Maroc à Montréal, le consul général d'Israël à Montréal, la console générale de France à Montréal et le Rabbin David Sabbah, Grand Rabbin du Québec.

Rapport du CSEFRS sur la violence en milieu scolaire

Le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS) a rendu public son dernier rapport thématique, réalisé en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) sur "La violence en milieu scolaire".

Cette étude vise à apporter un diagnostic détaillé sur les violences faites en milieu scolaire, en mesurant la prévalence et en identifiant les différentes formes et manifestations de violence, ainsi que les acteurs impliqués, qu'ils soient auteurs de violences ou victimes parmi les élèves et le personnel éducatif.

Ce rapport, qui met en évidence l'importance d'un environnement scolaire sûr et sans violence pour garantir une éducation de qualité, repose sur les résultats d'une enquête quantitative réalisée à la fin du premier trimestre de l'année scolaire 2021-2022, auprès de 260 établissements représentatifs à l'échelle nationale, avec la participation de 13.884 élèves représentant les trois cycles de l'enseignement (primaire, secondaire collégial et qualifiant), ainsi qu'une enquête qualitative menée dans 27 établissements.

L'enquête sur la victimisation des élèves en milieu scolaire a mis en évidence plusieurs types de violences, dont les violences verbales et les moqueries qui touchent un tiers des élèves en primaire et 55,9% des élèves du secondaire, ainsi que les violences physiques et les bousculades qui sont également répandues en milieu scolaire, lit-on dans le rapport.

Les élèves de tout niveau font face à

d'autres violences telles que le harcèlement sexuel, les cyberviolences et les violences d'appropriations (vol simple ou avec extorsion et détérioration d'objets personnels), note la même source.

Dans les établissements scolaires, les violences verbales et physiques sont perpétrées par différents auteurs, selon les niveaux scolaires, indique l'étude, ajoutant qu'au niveau du primaire, les garçons sont les principaux auteurs de ces violences, mais les enseignants peuvent également en être responsables, tandis qu'au secondaire, les principaux auteurs de violences verbales et symboliques sont les élèves, suivis des enseignants, des intrus, des groupes de jeunes extérieurs à l'établissement, du personnel et, dans une moindre mesure, des parents.

Concernant les punitions, la pratique de la violence physique en milieu scolaire est toujours présente malgré son interdiction formelle, les punitions verbales et symboliques telles que les brimades et les insultes sont les plus courantes au niveau primaire, suivies des punitions dites éducatives, comme la copie de lignes et la diminution des notes, précise l'enquête.

Au niveau du secondaire, poursuit le rapport, les avertissements et les messages envoyés aux parents sont les punitions les plus couramment utilisées, aux côtés d'autres sanctions éducatives, telles que les devoirs supplémentaires, ajoute le rapport, soulignant que les châtiments corporels sont encore présents dans certains établissements, touchant plus souvent les gar-



çons que les filles.

S'agissant du climat scolaire, le rapport indique qu'il est généralement perçu d'une manière positive en primaire, mais se dégrade au fil du temps, atteignant un niveau très bas au niveau du secondaire qualifiant, notamment à cause de la peur et de l'insécurité, en particulier dans les toilettes (35,1%), les environs de l'établissement (47,5%) et sur le chemin les menant à l'école (45%).

L'étude présente également des pistes de réflexion et des recommandations pour prévenir les violences en milieu scolaire qui ont

un effet négatif sur le climat scolaire. Parmi ces pistes, il y a lieu de citer des politiques claires de lutte contre les violences en milieu scolaire, une collecte plus probante des données relatives à la violence, pour orienter plus efficacement ces politiques, et la lutte contre le châtimement corporel et la cyberviolence.

L'étude préconise également une meilleure protection des enfants à travers des mécanismes de prévention et de réduction des cas de violence et de harcèlement sexuel, mais aussi par la mise en place de formations adéquates pour le personnel éducatif.

Affaire Jacques Bouthier

La présidente de l'AMDV dénonce le "deux poids deux mesures" de la justice française

La justice française "n'est pas indépendante et applique la politique de deux poids deux mesures dans l'affaire Jacques Bouthier, accusé de traite d'êtres humains et d'exploitation sexuelle au Maroc et en France", a dénoncé l'avocate et présidente de l'Association marocaine des droits des victimes (AMDV), Me Aïcha Guellaa.

Dans un entretien accordé à la MAP, Mme Guellaa a fait part de l'étonnement de l'AMDV de la décision de la justice française d'accorder la liberté provisoire à Jacques Bouthier, en dépit du fait qu'il ait commis des crimes graves de viol et de traite d'êtres humains, "comme le prouvent les vidéos dont dispose la justice française".

En acceptant d'accorder à Jacques Bouthier la libération sous caution, le juge d'instruction français "s'est plié au pouvoir pécuniaire de cet homme riche, considéré comme l'un des hommes les plus fortunés de France", a-t-elle avancé, notant que la poursuite en état de liberté relève du pouvoir discrétionnaire du juge, passe par la garantie de la présence de l'accusé aux audiences, et n'est pas recevable lorsqu'il s'agit d'actes criminels graves comme ceux commis par Jacques Bouthier.

"Quelle sécurité ou protection

la justice française offre-t-elle aux victimes de Jacques Bouthier, alors qu'elles le voient vivre une vie normale pour la simple raison qu'il est puissant financièrement?", s'est interrogée Mme Guellaa.

Elle a, dans ce sens, critiqué la "sélectivité" avec laquelle la justice française traite cette affaire, se demandant si cette dernière allait traiter cette affaire de la même manière si les victimes étaient des Françaises.

La présidente de l'AMDV a souligné que le Maroc peut donner des leçons à la justice française à travers des affaires similaires, notant qu'à Tanger, l'affaire Jacques Bouthier "a suivi son cours normal dans le respect des dispositions de la procédure pénale et du droit pénal, notamment devant la police judiciaire, après avoir soumis nos plaintes au procureur général du Roi près la Cour d'appel, et devant le procureur général du Roi lors de la confrontation des accusés et des victimes, et même devant le juge d'instruction, suite à quoi l'affaire a été renvoyée à la Chambre criminelle de la Cour d'appel de Tanger".

En revanche, a-t-elle relevé, cette affaire a connu, en France, "une évolution nébuleuse, dans la mesure où nous avons observé et

policiers ayant été corrompus par Jacques Bouthier, qu'une lenteur surprenante de la procédure, dont le délai entre deux audiences peut atteindre jusqu'à six ou sept mois, portant ainsi atteinte aux droits des victimes et à l'indépendance de la justice". Cette indépendance est absente dans le système judiciaire français, a dit Mme Guellaa, car le procureur de la République relève du ministère de la justice et du gouvernement, contrairement au Maroc où le pouvoir judiciaire est indépendant.

Elle a, en outre, affirmé que les affaires de traite d'êtres humains sont passibles au Maroc de peines allant jusqu'à 20 ou 30 ans de prison, avec une aggravation de la peine dans les cas où les victimes sont des enfants.

Et d'ajouter que l'adoption par le Maroc de la loi sur la traite des êtres humains, après la ratification du Protocole de Palerme, a permis à la justice de requalifier un ensemble d'actes criminels inscrits dans le cadre du viol ou de l'aménagement d'un local pour la prostitution en crimes de traite d'êtres humains.

La présidente de l'AMDV a, par ailleurs, indiqué avoir demandé au juge d'instruction d'émettre une commission rogatoire en France pour suivre l'affaire de Jacques

Bouthier, actuellement en liberté provisoire en France, et vu que des responsables de la société qu'il dirigeait ont fui la justice marocaine vers la France et vivent normalement à l'heure actuelle, malgré les crimes graves qu'ils ont commis.

Elle a, dans ce cadre, critiqué le parquet général de France qui "n'a pas bougé le petit doigt, malgré la campagne médiatique au Maroc et en France au sujet de cette affaire".

Mme Guellaa n'a pas caché son pessimisme quant à la possibilité pour la justice française d'interagir positivement avec cette commission rogatoire. "Je ne suis pas optimiste au vu de la situation et du cours qu'a pris le dossier en France, malgré tous les actes criminels commis contre des jeunes femmes marocaines et des jeunes femmes en France", a-t-elle déclaré.

Selon Mme Guellaa, la justice française "a prouvé, à travers l'affaire Jacques Bouthier, qu'elle n'est pas indépendante", soulignant "l'ingérence d'organes officiels dans la justice française" et "l'existence d'autres milieux qui manipulent le juge français".

Elle a, à cet égard, souligné que ce dossier a été politisé au regard de la situation des relations maroco-françaises, au détriment des droits des victimes et de leur

protection.

La présidente de l'AMDV a, de même, dénoncé la sélectivité adoptée par certaines organisations internationales qui, sous prétexte de la défense des droits de l'Homme, font siennes des affaires spéciales impliquant des personnes bien précises, citant à titre d'exemple l'organisation "Reporters sans frontières" qui défendait des personnes accusées de crimes de droit commun (Taoufik Bouaachrine, Omar Radi, Souleiman Raissouni).

A l'instar de la justice française qui a perdu son indépendance, a expliqué Mme Guellaa, ces organisations sélectionnent certaines affaires pour servir l'agenda de ceux qui sont à leur solde, et leurs rapports sont exploités par des organismes officiels qui sont instrumentalisés pour faire pression sur le Maroc.

Et Mme Guellaa de conclure que l'AMDV continuera à défendre les victimes et leurs droits, appelant la justice française à s'inspirer de la justice marocaine et à respecter les normes internationales de protection des droits des victimes d'agressions sexuelles, tout en rappelant qu'il s'agit du système judiciaire du pays où a été adoptée la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Incidents au point de passage Nador-Mellilia

La DIDH réitère son rejet des allégations de certaines ONG visant à discréditer les efforts du Royaume



La Délégation interministérielle aux droits de l'Homme (DIDH) a réitéré son rejet catégorique des allégations et positions adoptées par certaines organisations non gouvernementales dans le dessein de discréditer les efforts déployés par le Royaume pour la consécration de la pratique des droits de l'Homme, ainsi que ses acquis majeurs en matière de gestion des affaires d'immigration et d'asile.

Dans un communiqué publié mercredi, la DIDH a réaffirmé son choix d'ouverture, de dialogue et de coopération avec les ONG "qui œuvrent, en toute objectivité, à renforcer la protection des droits de l'Homme et à les promouvoir", soulignant avoir pris note des allégations contenues dans les publications de certaines ONG au sujet de ce qu'elles ont appelé "premier anniversaire" des incidents survenus, le 24 juin 2022, au point de passage Nador-Mellilia.

Il s'agit de l'assaut effectué par près de 2.000 candidats à l'immigration irrégulière, dont les meneurs avaient été entraînés aux techniques d'infiltration et à l'usage de la violence selon un modus operandi similaire à celui des milices, rappelle la DIDH, précisant que les assaillants avaient fait usage d'une violence inouïe à l'encontre des forces de l'ordre, en utilisant des armes blanches, des pierres et des gourdins et en s'obstinant à vouloir traverser, de manière violente, vers Mellilia, faisant fi de toutes les

normes internationales consacrées liées au respect de la sécurité nationale des États et provoquant la mort de 23 candidats à l'immigration illégale, en plus de 140 blessés parmi les forces de sécurité et 70 autres parmi les immigrés.

Après consultation des dites publications et des allégations qui y sont rapportées, la Délégation interministérielle constate que certaines organisations continuent de produire des extrapolations, des jugements et des conclusions abusives qui ne reposent aucunement sur des données matérielles, de même qu'elles se contentent de sources d'information unilatérales et cautionnent des allégations infondées, sans prendre en considération les données fournies par des sources officielles ou crédibles sur ces événements, dont celles accessibles au public sur les sites électroniques officiels des mécanismes des droits de l'Homme des Nations unies.

Cette attitude "confirme, une nouvelle fois, la position hostile de ces ONG à l'égard du Maroc et leur entêtement, malheureusement, à adopter une démarche qui est loin des principes d'objectivité et d'honnêteté et qui verse dans la partialité et la tromperie".

Selon le communiqué, les publications précitées ne font que reprendre des rumeurs relayées l'année dernière au sujet de ces incidents par les mêmes organisations, qui reviennent aujourd'hui à la charge en se faisant l'écho d'allégations

infondées qui n'ont rien à voir avec la réalité des faits, tout en ignorant délibérément les instructions données par les autorités judiciaires compétentes pour diligenter une enquête complète à ce sujet, qui est toujours en cours.

La DIDH dénonce, dans ce sens, "une vaine tentative de discréditer les efforts déployés par le Royaume du Maroc pour la protection des droits des immigrés et des réfugiés, ainsi que ceux fournis dans le cadre des opérations de sauvetage en mer et de lutte contre les passeurs et les réseaux de trafic d'êtres humains".

Ces efforts sont fondés sur le respect par le Maroc de ses engagements internationaux en la matière et sur son rôle pionnier dans la gestion des affaires d'immigration et d'asile, poursuit la DIDH, évoquant les efforts consentis également pour faciliter l'intégration des immigrés, selon une approche humanitaire saluée par plusieurs parties.

S'agissant des allégations faisant état d'un "usage excessif de la force par les forces de sécurité", la Délégation interministérielle affirme que les forces de maintien de l'ordre public ont veillé, dans leur gestion de ces événements, à ce que l'emploi de la force soit proportionné à la nécessité de maintien de l'ordre public, dans le respect de la législation nationale et des normes internationales des droits de l'Homme et ce, "en dépit des menaces et des dangers sé-

rieux auxquels elles ont été exposées".

Et de noter que toutes les composantes des forces de l'ordre marocaines, y compris celles exerçant au point de passage Nador-Mellilia, sont soumises au contrôle et à l'évaluation et reçoivent des formations dans le domaine des droits de l'Homme, le but étant de garantir le respect de la législation nationale en vigueur et des conventions internationales relatives à la protection des libertés et des droits des immigrés.

La DIDH fait remarquer, à cet égard, que le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et des ONG locales ont relevé l'absence de tout recours aux munitions réelles par les forces de l'ordre.

Pour ce qui est de l'assistance médicale aux blessés, la même source assure que les autorités compétentes ont veillé à ce que tous les blessés en bénéficient sans discrimination, tel que cela a été consigné dans des documents officiels dans le cadre de l'interaction avec les mécanismes onusiens des droits de l'Homme, ainsi que par le CNDH et des ONG locales.

En ce qui concerne les allégations d'une prétendue "non assistance aux familles des victimes" et un soi-disant "manque d'efforts pour l'identification et le rapatriement des défunts des victimes", la DIDH affirme que les autorités compétentes poursuivent inlassablement leurs efforts pour identifier les défunts, en procédant à des prélèvements d'ADN et d'empreintes digitales, en étroite coordination avec les autorités compétentes au niveau national et avec les bureaux d'Interpol du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, faisant savoir que les recherches menées, à ce sujet, ont permis l'identification de sept personnes.

Par ailleurs, poursuit la même source, les autorités compétentes ont accordé des facilités à des diplomates accrédités et à des membres des familles de personnes décédées et blessées dans ladite attaque, en vue de faciliter l'identification des défunts, soulignant que des données et des documents leur ont été fournis et qu'ils ont été autorisés à accéder aux prisons pour s'enquérir de la situation des détenus, et à l'hôpital pour s'informer de l'état de santé des blessés.

A la faveur de ces efforts soutenus, il a été procédé à l'identification d'une dépouille sur la base d'une analyse ADN effectuée sur le frère d'une personne décédée, dont le résultat a été identique à celui de l'analyse menée sur le cadavre, précise la DIDH, ajoutant qu'à la demande du frère du défunt, la dépouille lui a été restituée en vue de procéder à l'enterrement.



L'ONMT connecte Dakhla et Errachidia au monde

L'Office national marocain du tourisme (ONMT) et Transavia, la compagnie low-cost du groupe Air France-KLM, ont renforcé leur partenariat avec l'ouverture de nouvelles lignes stratégiques sur Dakhla et Errachidia.

"Light In Action", le plan stratégique de l'ONMT, poursuit ses objectifs, notamment en matière d'aérien et de mise en place de lignes directes point à point à même de booster l'activité touristique du pays. Dernière action en date, l'ouverture de deux nouvelles lignes stratégiques pour l'hiver 2023-2024. L'Office national marocain du tourisme (ONMT) et Transavia, la compagnie low-cost du groupe Air France-KLM, renforcent leur partenariat avec l'ouverture de nouvelles lignes sur Dakhla et Errachidia", indique l'Office dans un communiqué.

"Dakhla et Errachidia sont deux destinations touristiques à fort potentiel de développement qu'il est important d'accompagner. Aujourd'hui, avec ces nouvelles connexions internationales, elles pourront bénéficier d'un nouveau flux de touristes internationaux et élever leurs performances", a dit le DG de l'ONMT, Adel El fakir, cité dans le communiqué.

Pour Dakhla, la compagnie vient, en effet, d'accepter de relancer la ligne Paris-Dakhla en augmentant la cadence, avec cette fois 2 fréquences par semaine. Les vols seront opérés à partir du 30 octobre prochain, chaque lundi et chaque vendredi, afin de faciliter l'accès et dynamiser les escapades lors des week-ends.

Rappelons que la ligne avait déjà été lancée, pour la première fois, en 2018 avec une fréquence par semaine mais arrêtée en 2020. Transavia a été la première compagnie à opérer au niveau de la ligne Paris-Dakhla.

Dakhla bénéficiera ainsi de 3 vols directs à l'international. La Royal Air Maroc (RAM), avec le soutien de l'ONMT, avait lancé un vol direct entre Paris et Dakhla en 2021 qui est toujours opérationnel et qui enregistre de bons résultats en termes de remplissage.

Transavia lance également une nouvelle ligne directe entre Paris et Errachidia, à raison d'un vol hebdomadaire opéré chaque dimanche. C'est la première fois que la ville sera connectée à l'international.

Errachidia pourra ainsi développer son offre touristique désert et oasis et être connectée à toute l'Europe, Paris agissant en tant que Hub.

À côté de cela, la compagnie va renforcer la desserte vers Marrakech au départ de la province française avec l'ouverture de lignes directes Rennes-Marrakech et Brest-Marrakech.

Ces nouvelles ouvertures viennent renforcer le partenariat ONMT- Transavia et donner encore plus d'importance à sa présence sur la destination. Le Maroc étant dans le top 3 des destinations dans le portefeuille de Transavia.

En effet, pour la saison été en cours, le partenariat ONMT - Transavia porte sur 331.884 sièges vers le Maroc au départ de la France, soit une évolution de 53,41% par rapport à l'été 2022. L'évolution du partenariat portant sur les lignes tourisme est encore plus marquante comparée à 2019 avec une évolution de 280%.

Les énergies renouvelables

Un choix stratégique résolument tourné vers l'avenir



Conscient des défis stratégiques, énergétiques et climatiques à relever, le Maroc, sous le leadership visionnaire de SM le Roi Mohammed VI, s'emploie résolument à accélérer sa transition énergétique fondée sur les énergies renouvelables pour un avenir inclusif, durable et résilient.

Depuis plus de deux décennies déjà, le Royaume met en œuvre une stratégie proactive de diversification du bouquet énergétique en mettant à profit son énorme potentiel en énergies renouvelables, afin de renforcer sa souveraineté énergétique et réduire le coût de l'énergie.

Grâce à la vision éclairée du Souverain, la production énergétique verte a réalisé un bond qualitatif et quantitatif sans précédent et sans équivalent dans la région, avec plus de 45% de la capacité électrique installée qui provient de l'énergie renouvelable, rapporte la MAP.

Cette énergie, composante majeure du mix-énergétique national, est elle-même diversifiée : hydrique, solaire, éolienne et biomasse. Elle est également en constante évolution et optimisation, aussi bien au niveau de la production, du stockage que de la distribution.

Ce choix stratégique du Royaume permettrait non seulement de diversifier le bouquet énergétique mais constitue un vecteur substantiel, porteur d'une ré-industrialisation et d'une décarbonation de l'économie nationale dont les retombées ne sont autres que l'alignement aux normes environnementales internationales et la pérennisation de la compétitivité des entreprises marocaines.

Animé d'une ferme volonté d'aller de l'avant dans ce chantier, le Maroc place la barre encore plus haut en se fixant l'objectif de porter la part des énergies renouvelables dans la puissance électrique installée à plus de 52% à l'horizon 2030.

Pour ce faire, le Maroc s'est engagé dans de méga-projets basés sur la transition énergétique, à travers notamment la construction de barrages, le dessalement de l'eau de mer et la réalisation de centrales solaires et éoliennes.

En plus de Noor, un des plus grands complexes de production d'énergie solaire au monde, le Royaume aspire également à exploiter le soleil saharien, grâce à des panneaux solaires conventionnels et des parcs éoliens destinés à tirer parti des rafales chaudes du désert et des centrales hydroélec-

triques. Lié par deux interconnexions électriques et un gazoduc entre l'Espagne et le Maroc qui traverse le détroit de Gibraltar, le Royaume planche sur d'autres projets énergétiques beaucoup plus importants, dont un qui pourrait créer une liaison directe entre le Maroc et le Royaume-Uni.

Il s'agit du projet phare "X-links", combinant solaire et éolien, qui pourrait produire 10,5 gigawatts d'électricité à partir de panneaux solaires et de turbines éoliennes couvrant 930.000 mètres carrés dans l'ouest du pays et les expédier en Grande-Bretagne grâce à 3.800 kilomètres de câbles sous-marins.

Par ailleurs, l'année dernière a été marquée par l'octroi de licences à plusieurs nouveaux projets d'énergies renouvelables d'une capacité d'environ 1.000 mégawatts (MW), la plus grande jamais accordée par le ministère de la Transition énergétique et du Développement durable.

En outre, le Plan d'équipement électrique va marquer un nouveau départ en ce qui concerne l'accélération de la réalisation des projets d'énergies renouvelables, avec la programmation de projets d'une capacité d'environ 1,3 gigawatt (GW) durant la période 2023-

2027 au lieu de 0,16 GW par an lors de la période 2009-2022. Cela est de nature à favoriser les investissements dans le secteur des énergies renouvelables qui seront multipliés par trois, passant d'environ de 4 milliards de dirhams (MMDH) par an entre 2009 et 2022 à près de 14 MMDH par an entre 2023 et 2027.

Le Maroc œuvre aussi de manière proactive à stimuler la demande et la production d'hydrogène vert, conformément à la vision éclairée de Sa Majesté le Roi en matière de développement du système énergétique national, notamment en ce qui concerne le développement de la chaîne de valeur de l'hydrogène vert, pour permettre au Maroc de se positionner dans l'économie décarbonée dans les décennies à venir...

Grâce à une volonté politique exprimée au plus haut niveau, le Maroc, qui jouit d'une situation géographique stratégique et d'atouts considérables lui permettant dans un avenir proche de s'affranchir de la dépendance aux énergies fossiles, a réussi à s'imposer comme un leader dans la région en matière d'énergies renouvelables et peut se targuer d'être une puissance montante du marché mondial des énergies propres.

Huawei et l'ONEE renforcent leur partenariat

Maximiser l'intégration des énergies renouvelables dans le système électrique marocain

Abderrahim El Hafidi, directeur général de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a procédé, à Rabat en date du 18 juillet 2023, à la signature d'un Mémoire d'entente (MoU) avec Huawei Maroc, qui s'inscrit dans les efforts déployés par l'Office pour assurer le renforcement de l'intégration des énergies renouvelables dans le système électrique marocain.

La signature de cet accord met en lumière l'engagement et la détermination de l'ONEE à pousser les frontières de l'innovation notamment en relation avec les technologies de stockage de l'électricité et ce, pour une intégration massive des énergies renouvelables dans le système électrique marocain.

Pour le directeur général de l'ONEE, la concrétisation de cette initiative est l'aboutissement, d'une part, d'une stratégie de l'ONEE de nouer des partenariats de haut niveau et, d'autre part, d'une relation fructueuse de partage de savoir-faire entre l'ONEE et Huawei.

Il s'agit d'un jalon important d'une coopération croissante, qui permettra de renforcer le déploiement de la stratégie nationale énergétique relative aux énergies renouvelables.

En effet, la synergie entre le savoir-faire technologique mondialement reconnu de Huawei, y compris en matière de technologie des systèmes de stockage de l'électricité par batteries, et la vision stratégique de l'ONEE crée une dynamique propice à l'émergence de solutions innovantes dans le secteur des énergies renouvelables.

En ligne avec la politique ambitieuse de la transition énergétique et les investissements massifs engagés par le Maroc dans le domaine des énergies renouvelables, ce partenariat fructueux, met l'accent sur l'importance du développement de l'innovation dans le système électrique marocain pour maximiser l'intégration des énergies renouvelables dans ce système et la consolidation, in fine, du partenariat public-privé, considéré comme véritable levier de la promotion du domaine des



énergies renouvelables.

Le MoU signé participera à une montée en compétences techniques et technologiques pour le secteur notamment avec la mise à la disposition du Centre des sciences et techniques de l'électri-

cité de l'ONEE des équipements de laboratoires techniques d'essais et de démonstrations, avec la conception et la réalisation de projets pilotes favorisant l'innovation continue en faveur du système électrique marocain et la

consolidation du contrôle de la performance des énergies renouvelables dans le système électrique national mais aussi avec la mise en place d'un cadre d'échange technologique entre l'ONEE et Huawei.

Attractivité des investissements : L'industrie automobile poursuit sa montée en puissance

Le secteur de l'automobile, considéré comme l'un des secteurs stratégiques dans la politique industrielle, depuis l'accession de SM le Roi Mohammed VI au Trône de Ses glorieux ancêtres, poursuit sa montée en puissance à même d'attirer davantage d'investissements nationaux et étrangers ouvrant pleinement la voie à une nouvelle ère industrielle de l'automobile marquée par l'émergence de nouveaux segments, dont l'hydrogène et les voitures électriques.

Avec une taille de marché en constante progression et de nouveaux gisements de croissance, le Royaume a pu tirer parti de son positionnement et de son accès au marché automobile européen pour renforcer sa base automobile établie et s'imposer à présent comme leader au niveau du continent africain.

En dépit de la crise liée à l'approvisionnement en composants, en particulier les semi-conducteurs depuis 2022, l'industrie automobile marocaine a connu en 2022 et au cours du premier trimestre de 2023, une croissance régulière, le Maroc se fixant un objectif de 2 millions de voitures par an à l'horizon 2030, rapporte la MAP.

D'ailleurs, ce chiffre pourrait, selon le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, faire entrer le Royaume dans le top 10 mondial des producteurs automobiles.

Automobile : le Maroc, une destination qui séduit les investisseurs

Cette attractivité du Maroc est tributaire essentiellement du fait d'avoir des constructeurs automobiles qui installent des usines de grande taille de production. C'est ce qu'a expliqué Afaf Hakam, experte en analyse économique et évaluation des politiques publiques.

"Les fournisseurs automobiles en général suivent les constructeurs automobiles là où ils sont, dans une logique de réduction des coûts de transport, en plus des accords de libre-échange qui leur assurent un accès plus compétitif à certains

marchés à partir du Maroc", a-t-elle soutenu.

Mme Hakam a, par ailleurs, souligné que les négociations avec les grands investisseurs se font dans le cadre de conventions spécifiques qui restent confidentielles pour garder les avantages compétitifs vis-à-vis des autres pays concurrents (Tunisie, Egypte, etc).

Parlons durabilité !

Un accès inégalé aux marchés européen et africain et une intégration transparente dans la grappe de fabrication européenne font du Maroc et de ses zones industrielles l'endroit idéal pour construire la voiture de l'avenir et renforcer le label "Made In Morocco". C'est dans cette logique que s'inscrit l'émergence de la voiture de "Neo Motors", une société détenue par des capitaux marocains, et du prototype d'un véhicule à hydrogène de la société NamX, nommé HUV (Hydrogen Utility Vehicle), présentés, lundi 15 mai 2023, à SM le Roi Mohammed VI.

Ces deux sociétés confirment, ainsi, l'adoption par les grands secteurs de l'industrie marocaine, de nouveaux modes de production fondés sur la durabilité. Ces projets, développés par des entrepreneurs marocains, constituent une étape importante pour faire du Royaume un pôle compétitif pour la production automobile.

A cet égard, Mme Hakam a estimé que cette première initiative est très louable pour le Maroc et donne un message fort sur l'ambition du Royaume et ses potentialités.

Le Maroc s'inscrit d'ores et déjà dans la transition énergétique, notamment à travers l'industrie zéro carbone et le plan de relance industrielle 2021-2023, a-t-elle noté, jugeant qu'il est très important pour le Royaume d'encourager la recherche-développement dans l'hydrogène vert comme énergie renouvelable substituable aux énergies fossiles.

"Il est encore plus opportun pour le Maroc de développer des partenariats avec des laboratoires de recherche internatio-

naux dans le domaine de l'automobile et d'aller prospecter les grands constructeurs engagés dans l'hydrogène vert", a enchaîné Mme Hakam.

Mobilité propre: quel profil industriel ?

Grâce à ses potentialités en termes de stockage de l'énergie pendant de longues périodes, l'hydrogène vert est en mesure de réduire amplement les émissions de GES dans le secteur des transports, d'autant plus que le Maroc devrait avoir le troisième coût de production d'hydrogène vert le plus bas en 2050, selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA).

L'analyste a toutefois affirmé qu'il est difficile de parler de remplacement des énergies grises, car il y a d'autres facteurs importants à développer dans l'écosystème de la mobilité durable, notamment l'infrastructure, la tarification.

Elle a recommandé de disposer avant tout d'un marché de taille suffisante pour attirer des constructeurs de voitures avec hydrogène vert, ce qui soulève la question de l'accroissement des budgets alloués au développement des infrastructures comme pilier des investissements.

Un point de plus pour l'industrie automobile propre, le Maroc est conscient de cet aspect, preuve en est, les mégaprojets lancés afin de tirer parti des énormes potentialités en termes d'énergie solaire et éolienne. Le Royaume est ainsi sur les bons rails pour atteindre un pourcentage de 80% de mix énergétique à partir d'énergies renouvelables. Les multiples installations des multinationales de câblage, le positionnement stratégique et surtout les avantages fiscaux liés à la réduction des droits d'exportations, conjugués aux avantages qu'offrent les zones industrielles, sont une combinaison gagnante pour faire de l'industrie automobile marocaine, dans ses nouveaux segments, à savoir l'hydrogène et la mobilité électrique, une destination d'investissement attrayante au niveau continental.



Petits face à l'immensité

Des îles québécoises aux premières loges du changement climatique



Une course contre la montre et surtout contre les éléments: dans le golfe du Saint-Laurent, sur les petites îles québécoises de la Madeleine, les falaises reculent, les dunes disparaissent, et des sentiers s'effondrent, laissant des maisons vulnérables face à l'océan.

Le changement climatique est devenu ici une réalité palpable au quotidien, et d'une saison à l'autre, le décor naturel change.

"Les îles de la Madeleine sont aux premières loges des changements en cours, nous sommes tout petits face à l'immensité", reconnaît Mayka Thibodeau du Cermim, le Centre de recherches sur les milieux insulaires et maritimes établi sur ces îles québécoises.

Et la vitesse de ces bouleversements donne le vertige aux 13.000 habitants qui réalisent que leur environnement est appelé à se transformer radicalement.

Les berges des îles reculent déjà en moyenne d'un demi-mètre par an, selon une étude de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Et pour Diane Saint-Jean et sa compagne, derrière ce chiffre: l'angoisse.

"On était plutôt naïves, on était certaines qu'on avait une solution. Mais la nature nous a prouvé le contraire", raconte-t-elle à l'AFP, la voix tremblante et les

yeux rivés sur les falaises qui s'effritent à quelques mètres de sa maison.

Les deux femmes habitent La Martinique, une étroite bande de terre qui relie les deux principales îles.

Elles ont dépensé des milliers de dollars pour renforcer la falaise avec de gros rochers, mais la tempête Fiona en septembre 2022 a tout avalé en quelques heures.



Les îles sont aujourd'hui menacées par la submersion, à la fois en raison de l'élévation du niveau de la mer comme partout autour du globe, mais aussi car elles continuent de s'enfoncer

"On se lève le matin et on comprend qu'on a mis notre argent à l'eau. Mais que faire?", demande l'ex-infirmière à la retraite, fataliste.

Evoquer l'érosion est un sujet sensible sur ces îles peuplées depuis le 18e siècle et situées au sud-ouest de Saint-Pierre et Miquelon, à plus de cinq heures de bateau de la côte. Tous ont des souvenirs d'endroits aujourd'hui disparus, de maisons qui ont dû être déplacées car elles risquaient d'être emportées à tout moment.

La situation est un casse-tête pour les autorités qui doivent investir des millions de dollars canadiens pour des travaux d'urgence.

Sur l'île principale, Cap-aux-Meules, quand en 2018 une partie de la falaise est tombée, elle a emporté la piste cyclable et laissé le cimetière, l'hôpital et la maison de retraite en première ligne face aux vagues.

En 2022, la municipalité a donc dû créer une plage de gravier: 143.000 tonnes de roches de diverses tailles, transportées par bateau, ont été déposées sur un tronçon de plus de 800 mètres pour rehausser la rive.

Et ce n'est pas le premier endroit à devoir être protégé ainsi. "Des solutions existent mais elles sont extrêmement coûteuses et il faut entretenir ces ouvrages donc

à chaque fois, c'est un fardeau fiscal pour l'avenir", reconnaît Jasmine Solomon, chargée des questions d'érosion pour la municipalité.

"On ne pourra peut-être pas tout protéger, il y aura des coins qui vont être appelés à changer", ajoute cette dernière.

Car les épisodes de météo extrême sont plus nombreux, plus dévastateurs et plus fréquents, en raison du changement climatique.

L'île est par ailleurs en train de perdre l'un de ses remparts pendant les longs mois d'hiver: la glace. Celle-ci a toujours servi de bouclier, son absence laisse aujourd'hui les côtes totalement exposées aux tempêtes hivernales.

Et le grès rouge des falaises est rendu plus friable par les épisodes de gel et de dégel, plus fréquents dorénavant.

"Une tempête peut faire disparaître complètement une dune, une falaise, créer une brèche", avance Marie-Eve Giroux, directrice d'Attention Fragiles.

Outre de la sensibilisation, notamment dans les écoles, son organisme travaille dans les dunes sur des solutions douces pour les revégétaliser et ainsi retenir le sable.

Car les îles sont aussi aujourd'hui menacées par la submersion, à la fois en raison de

l'élévation du niveau de la mer comme partout autour du globe, mais aussi car elles continuent de s'enfoncer.

"Il faut prendre en compte des scénarios réalistes et ne plus faire l'autruche", estime Mayka Thibodeau.

"On ne veut pas juste subir. On veut faire partie de la solution", ajoute-t-elle énumérant les nombreuses recherches en cours dans son centre (nouvelle technique de recharge de plage, béton "vert" qui utilise des coquilles de mollusques...)

L'idée: faire de leur archipel un laboratoire à taille humaine contre un danger qui menace des millions de personnes dans le monde.

Il faut agir "rapidement", renchérit Marianne Papillon. Cette dernière occupe un poste tout récemment créé: elle est médecin-conseil pour la santé publique - spécialité changements climatiques. Avec pour but de sensibiliser la population.

"C'est collectivement qu'il faut agir, le geste individuel n'a pas de sens si le collectif ne s'y met pas", explique Marianne Papillon.

"Face aux tempêtes, les gens doivent faire le lien avec les changements climatiques", dit-elle.

"Il faut aussi qu'ils se sentent concernés sans qu'ils ne développent pour autant de l'écoanxiété".

Ahmed Sefrioui, écrivain marocain, né en 1915 à Fès et décédé en mars 2004, est l'un des fondateurs de la littérature marocaine d'expression française. Son œuvre "La boîte à merveilles" est un roman autobiographique, écrit en 1952 et paru aux éditions Le Seuil en 1954.

Ces deux jours et demi de repos passèrent très vite. Le vendredi après déjeuner, je me retrouvai à l'école, hurlant les versets coraniques et scandant les mots sur ma planchette à coups de poing.

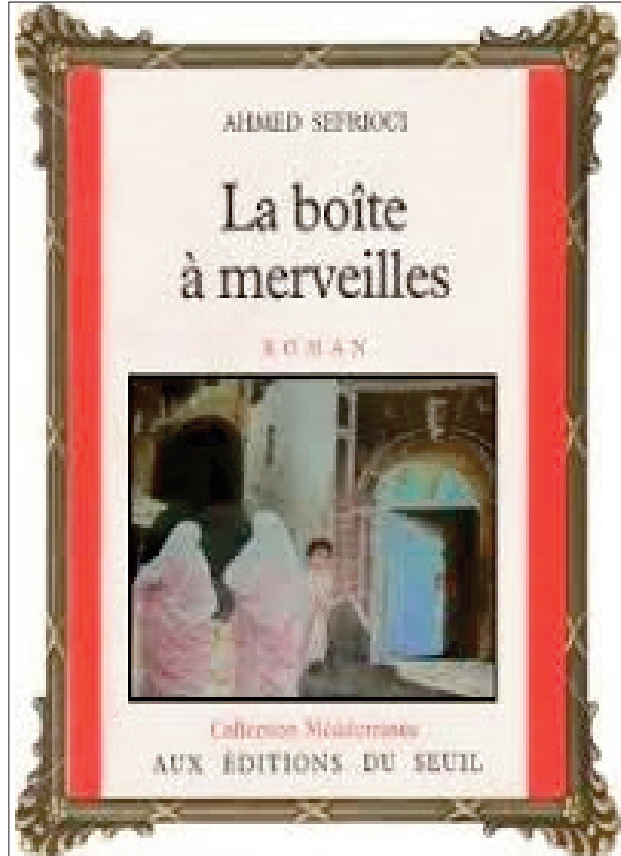
Une mèche de cheveux ornait le côté droit de ma tête. Elle tournoyait aux quatre vents pendant que j'apprenais frénétiquement ma leçon. Mes doigts me faisaient mal à force de cogner sur ma planchette de bois. Chaque élève se livrait à ce jeu avec passion. Le maître somnolait, sa longue baguette à la main. Le bruit, les coups répétés sur les planchettes m'enivraient. J'avais chaud aux joues. Mes tempes bourdonnaient. Une tache de soleil d'un jaune anémique traînait encore sur le mur d'en face. Le maître se réveilla, distribua quelques coups de baguette et se rendormit.

La tache de soleil diminuait.

Les cris des enfants s'étaient transformés en torrent, en cataracte de rafale.

La tache de soleil disparut. Le maître ouvrit les yeux, bâilla, distingua au milieu de toutes ces voix, celle qui déformait une phrase vénérée, rectifia le mot défectueux et chercha une position confortable pour reprendre son somme. Mais il remarqua que le soleil avait disparu. Il se frotta les yeux, son visage s'éclaira et la baguette nous fit signe de nous rapprocher. Le bruit cessa brusquement. Installés tous contre l'estrade du fqih, nous chantâmes la première sourate du Coran. Les plus petits comme les plus grands la connaissaient. Nous ne quittions jamais l'école le soir sans la chanter. Le vendredi, nous la faisons suivre de quelques vers de Bnou Achir consacrés au rituel des ablutions et d'une ou deux prières pour implorer la miséricorde de Dieu en faveur de nos parents et de nos maîtres morts et vivants.

Nous étions heureux quand commençaient ces litanies. Elles signifiaient la fin de nos souffrances, le retour à la



maison, la course dans les ruelles humides.

Enfin, le maître nous libéra un par un. Avant de partir nous nous dirigeons vers l'estrade pour le saluer une dernière fois et lui baiser la main.

Chacun prit ses babouches de dessus une étagère placée à l'entrée de la salle d'école et s'en alla. Il faisait déjà sombre quand j'arrivai à la maison.

En attendant le retour de mon père, je mangeai un morceau de pain sec, sortis ma Boîte à Merveilles et me plongeai dans la contemplation de mes richesses. Le cabochon de verre me fascinait toujours; je ne cessais de le toucher, de le regarder par transparence, de le serrer avec tendresse contre ma joue.

Ma mère alluma une énorme bougie fichée dans un chandelier de cuivre.

Ce soir, la chambre de Fatma Bziouya brillait d'un éclat inaccoutumé. Ma mère s'en aperçut. Sans quitter sa place, elle interpella notre voisine :

Fatma ! Tu célèbres un mariage ? Pourquoi fais-tu brûler plusieurs bougies ? ...Que dis-tu ? Une lampe ! Attends, j'arrive.

Ma mère se leva, se dirigea vers la pièce d'en face. Je la suivis.

Oh ! Merveille ! Au centre du mur, une lampe à pétrole était accrochée. Une flamme blanche et paisible dansait imperceptiblement dans un verre en forme de clarinette. Une glace, placée derrière, intensifiait la lumière. Nous étions, ma mère et moi, complètement éblouis. Ma

mère dit enfin :

- Ta lampe éclaire bien. Mais n'y a-t-il pas de danger d'explosion ? Des risques d'incendie ? On dit aussi que le pétrole sent très mauvais.

Bziouya risqua timidement :

- Je ne crois pas qu'il y ait de danger. Plusieurs personnes du quartier se servent maintenant de ces lampes. Elles en paraissent très satisfaites. Vous devriez en acheter une, la chambre paraît plus accueillante et plus gaie.

- Oui, répondit ma mère en allongeant les lèvres, une lampe, certes, éclaire mieux qu'une bougie mais elle est moins jolie qu'un chandelier de cuivre.

Ma curiosité tomba. Elle me prit la main, me ramena chez nous. Elle ne dit plus rien jusqu'à l'arrivée de papa. Elle prépara le dîner comme à l'ordinaire, disposa la petite table ronde, rassembla à portée de sa main les accessoires pour le thé.

Lorsque mon père franchit le seuil de la chambre, je me précipitai pour l'accueillir. Sa face devint rayonnante. Il se baissa, me saisit sous les aisselles et me souleva à la hauteur de son visage.

- Il devient lourd, cet infidèle ! C'est bientôt un homme !

- Non, lui dis-je, je serai un homme quand j'aurai une belle barbe. A la saison des pastèques, j'ai dû me frotter les joues avec leur jus, aucun poil ne me pousse.

- Essaie encore la saison prochaine, me dit mon père, peut-être obtiendras-

tu quelque résultat ? Tu auras alors une belle barbe noire.

- Toi, papa, tu as deux poils blancs à ta barbe. Je vois que tu vieillis.

- Non, me dit mon père, non, c'est une simple envie. Il vaut mieux avoir une goutte de lait dans ses poils de barbe qu'une figue ou une grappe de raisin le bout du nez.

Cette remarque provoqua chez moi de grands éclats de rire.

Le dîner était délicieux, un mets que je préférais entre tous : des pieds de mouton aux pois chiches. Nous mangeâmes copieusement. La table débarrassée, ma mère nous servit du thé à la menthe et parla des menus événements de la journée. Mon père sirotait son thé et répondait rarement. La lumière baissa une seconde, ma mère moucha la bougie avec une paire de ciseaux rouillés. Elle en profita pour déclarer que les bougies devenaient de moindre qualité, qu'il en fallait une tous les trois jours et que la pièce paraissait lugubre avec toutes ces ombres qui s'accumulaient dans les angles.

Tous les gens « bien » s'éclairaient au pétrole, dit-elle pour conclure.

Ces propos laissaient mon père dans une indifférence totale. Mes yeux brillaient de curiosité. J'attendais son verdict. J'admirais intérieurement l'habileté de ma mère. Je fus déçu. Sans commentaire, mon père se prépara pour dormir. Je gagnai mon lit. Je rêvai cette nuit d'une belle flamme blanche que je réussis à tenir prisonnière dans mon cabochon de verre taillé en diamant. Le lendemain, à mon retour du Msid, pour le déjeuner, je sautai de joie et de surprise lorsque je découvris, accrochée au mur de notre chambre, bien au centre, une lampe à pétrole identique à celle de notre voisine.

Le matin, Driss le teigneux, en venant chercher le couffin pour les provisions, l'avait tendue à ma mère. Il avait fait emplette en outre d'une bouteille de pétrole et d'un entonnoir.

La chouafa qu'on appelait « tante Kanza » monta admirer notre nouvelle acquisition, nous souhaita toutes sortes de prospérité. Ma mère rayonnait de bonheur. Elle devait trouver la vie digne d'être vécue et le monde peuplé d'êtres d'une infinie bonté. Elle chantonnait, gourmandait avec tendresse un chat efflanqué, étranger à la maison, riait pour un rien. Chez ma mère, de telles joies étaient souvent très proches des larmes. L'occasion ne tarda pas ce jour-là à se présenter ; elle put comme elle le disait « soulager son cœur ».

Rahma, la femme du fabricant de charrues, qui était sortie ce matin accompagnée de sa fille Zineb, dans l'intention de se rendre au quartier Kalklyne pour assister à un baptême, revint tout en pleurs. Elle se mit à se lamenter depuis l'entrée de la maison, à s'administrer des claques sonores sur les joues.

(A suivre)



Les meilleures plages du monde



Calanque d'En-Vau à Cassis

Soyons définitivement chauvins sans toutefois manquer d'objectivité ! La calanque d'En-Vau située près de Cassis s'affiche sans conteste comme l'une des plus belles plages du monde. Ce petit bout de sable protégé de toutes parts par les calanques et offrant un accès sur les eaux limpides de la Méditerranée fait partie des lieux touristiques incontournables de l'Hexagone.

Recette Gâteau de semoule au chocolat



Ingrédients :

3 oeufs
100 g sucre (1/2 tasse)
50 g de noix de coco râpée (1/2 tasse)
1/2 c-à-c de zeste d'orange ou citron
120 ml d'huile végétale (1/2 tasse)
85 g de semoule fine (1/2 tasse)
1 c-à-c de levure chimique
90 g de yaourt grec nature 1/2 tasse (ou Iben)
1/2 c-à-c d'extrait de vanille
35 g de cacao (1/3 tasse)
Sirop :
2,5 tasses d'eau
1,5 tasse de sucre
Zeste d'orange
1/2 jus de citron
1 c-à-c d'extrait d'orange

Préparation :

Préparer le sirop :
Verser le sucre et l'eau dans une casserole ainsi que le zeste d'orange.
Porter à ébullition à feu moyen. Ajouter 1 c-à-c de jus de citron.
Baisser le feu et laisser mijoter environ 15

minutes. Retirer la casserole du feu et verser l'extrait d'orange.

Laisser refroidir.

Préparer le gâteau de semoule :

Préchauffer le four à 350 F (180 C), beurrer un moule de 20 cm x 20cm.

Dans un saladier, battre les oeufs et le sucre jusqu'à consistance mousseuse.

Ajouter le yaourt, le zeste d'orange, l'huile et l'extrait de vanille.

Incorporer la noix de coco, la semoule, le cacao et la levure jusqu'à consistance lisse.

Verser la préparation dans le moule et cuire 30 à 35 minutes ou jusqu'à ce que la surface soit dorée et la lame de couteau en ressorte sèche.

Retirer le plat du four et piquer à l'aide d'un cure-dent afin de faciliter l'absorption du sirop.

A l'aide d'une louche, verser le sirop sur la surface en plusieurs fois (laisser absorber avant d'arroser une seconde fois).

Parsemer la surface de noix de coco, pistache ou noisettes. Laisser refroidir avant de découper en losange ou en carré.

Art & culture

CINERJI, un nouveau souffle pour les salles obscures et le cinéma au Maroc

Un ambitieux projet de développement de l'offre cinématographique et de divertissement dévoilé à Casablanca

L'offre cinématographique et de divertissement va s'élargir dans les tout prochains mois au Maroc avec l'arrivée du premier réseau de complexes cinématographiques 100% marocain, CINERJI. C'est ce qu'a promis le fondateur et président directeur général de cette enseigne, Hakim Chagraoui.

Porteur d'une perception avant-gardiste du divertissement, ce dernier a présenté sa vision de «la nouvelle expérience cinéma» lors d'une rencontre tenue récemment à Casablanca.

Une vision concrétisée par un projet ambitieux et innovant «qui constituera, dans les 3 années à venir, un vaste réseau de 25 complexes dans les principales villes moyennes du Maroc, offrant 150 salles ou écrans pour un volume de 30.000 places», a-t-il déclaré indiquant que la nouvelle expérience du cinéma est associée à de nouvelles activités de loisir.

Nouvelle expérience cinéma au Maroc

Soulignons à ce propos que l'enseigne compte bien réinventer «le cinéma de nouvelle génération, avec des salles équipées de technologies immersives, associé à un concept multi-activités de divertissement incluant cinéma, gaming, spectacles et concerts, food-court...», comme il l'a expliqué

lors de cette rencontre admettant que le contexte est favorable à un retour en force vers les salles de cinéma.

Chiffres du Centre cinématographique marocain (CCM) à l'appui, Hakim Chagraoui a fait remarquer qu'après des décennies de décroissance, ayant entraîné la réduction du nombre des salles de cinéma à 27 aujourd'hui contre 300 dans les années 80, le marché marocain s'est inversé.

Cette évolution est intervenue grâce à l'arrivée de nouveaux opérateurs et une fréquentation des cinémas au Maroc en évolution, évaluée à +8,2% en 2019, avec près d'1,9 million d'entrées, a-t-il noté.

Reprise du complexe IMAX et ouverture de plusieurs multiplex dans la périphérie de Casablanca

La première étape de cet ambitieux projet débutera dans la capitale économique avec la reprise du complexe Imax au Morocco Mall de Casablanca.

Selon le chronogramme indiqué, cela devrait débiter dès janvier 2024. L'opérateur proposera alors «une expérience cinématographique inédite, reposant sur des technologies audiovisuelles de pointe, notamment le son Dolby et les projecteurs Christie, qui seront déployées dans toutes les futures salles de cinéma de l'enseigne CINERJI».

Réaménagé en collaboration avec le cabinet Pierre Chi-

can Architecture de l'agence OMA Cinema, le complexe offrira désormais quatre salles pour un plus grand choix de séances et de programmation, a-t-il fait savoir.

La plus grande sera également conçue comme une salle de spectacle et de nouvelles prestations donneront un avant-goût des futurs complexes de l'opérateur, poursuit Hakim Chagraoui.

Toujours selon le plan concocté par l'enseigne, d'autres ouvertures sont également programmées pour le premier semestre 2024 dans la périphérie de Casablanca, à Dar Bouazza et Bouskoura. En propre ou en partenariat avec des centres commerciaux de proximité, ces dernières accueilleront des complexes CINERJI, a-t-on précisé.

Pour le DG de l'enseigne, il ne fait aucun doute que le réseau CINERJI contribuera à l'essor et à la décentralisation du parc cinématographique du Royaume et se déploiera dans la quasi-totalité des villes moyennes marocaines.

Et d'attirer l'attention sur le fait que les complexes CINERJI ont vocation à devenir des «univers» culturels de vie et de loisirs au sein de leur environnement social et urbain.

Ce qui contribuera «à offrir aux nouvelles générations, mais aussi aux cinéphiles de tous âges, des espaces créatifs, accessibles et de qualité correspondant à leurs intérêts».

Alain Bouthy



Hayat Saidi expose à la Biennale internationale de l'art de Salento

L'artiste-peintre marocaine Hayat Saidi vient d'exposer ses œuvres à la Biennale internationale d'art contemporain de Salento à Lecce (sud de l'Italie), dans le cadre d'une exposition collective regroupant des plasticiens du monde entier.

Organisée par l'Académie italienne de l'art, la Biennale a été marquée par la participation d'artistes du monde entier, d'historiens d'art, de galeristes et des personnalités des univers institutionnel, littéraire et cinématographique.

En marge de cette manifestation, tenue du 08 au 16 juillet, la plasticienne marocaine a été primée, aux côtés d'éminentes personnalités, au prestigieux théâtre "Politeama Greco", pour son "engagement artistique et créatif en faveur de la femme et de

l'environnement".

"Je suis fière de représenter mon pays dans cette grande manifestation culturelle qui rend hommage à la création artistique engagée", a déclaré à la MAP l'artiste marocaine, soulignant les avancées de la femme marocaine, qui rayonne dans le monde entier et l'importance de l'art environnemental dans le sillage de la crise à laquelle le monde est confronté.

"La femme marocaine est souvent présente dans mes peintures. Je tente de transcrire sur la toile son évolution, son émancipation et son rayonnement", a relevé l'artiste, dont les toiles transmettent également un message artistique abstrait sur les défis climatiques, laissant place à l'imagination et la méditation.

Les œuvres de Hayat Saidi reflètent sa grande passion pour la lumière et la nature. Ses sujets de prédilection sont au cœur de questions humaines et environnementales qui représentent sa source d'inspiration et de réflexion. Ses travaux lui ont valu de nombreux prix.

A cette occasion, l'Académie italienne d'art a salué "le talent créatif et instinctif de la plasticienne marocaine en matière d'art, qui conjugue un ensemble de connaissances théoriques et intellectuelles", indiquant que "l'engagement dans le monde des arts visuels est une grande transformation de soi et de toute l'humanité".

Hayat Saidi a remporté, l'année dernière en Italie, le prix d'art international hermès, à l'occasion de "la Biennale internationale d'art

Magna Græcia Artis et Culturæ Historia". Ses plus récentes distinctions sont le prix d'art international Hermès qui lui a été décerné par l'Académie des arts italienne et le titre de master artiste, à l'occasion de la "Biennale internationale d'art, Artis et Culturæ Historia". En décembre 2022, après sa participation à la Biennale de Barcelone, elle a été primée à Londres par le prix "Art London" lors de l'exposition internationale à Londres.

La carrière artistique de Hayat Saidi a commencé en 1986, mais il lui a fallu attendre les années 90 pour monter sa première exposition avec 45 toiles centrées sur la femme. Elle compte à son actif de nombreuses expositions au Maroc et dans plusieurs pays du monde. Elle a participé à d'importantes biennales en Italie.

A Hong Kong, la flamme de Bruce Lee ne s'éteint pas...

L'homme d'affaires W. Wong, habitant à Hong Kong, se souvient encore de ce jour de 1972, où il entendit les gamins de son quartier s'enflammer pour un personnage qui deviendra leur héros, et une légende. Son nom était Bruce Lee.

Ce maître d'arts martiaux dont les films lancèrent la vogue du kung fu à travers le monde, fut l'un des premiers Asiatiques à connaître la célébrité à Hollywood où sa carrière fut stoppée par sa mort prématurée, il y a tout juste cinquante ans. À seulement 32 ans.

À Hong Kong, où Bruce Lee a passé son enfance et les dernières années de sa vie, ses fans encore nombreux organisent une semaine d'hommages avec expositions et ateliers consacrés aux arts martiaux.

"Chaque enfant a besoin d'un modèle, et j'ai choisi Bruce Lee", confie à l'AFP M. Wong, 54 ans, qui dirige depuis trente ans le plus grand fan club de la ville dédié à la star.

"J'espérais que ma vie ressemblerait à celle du Bruce Lee que je voyais: beau, fort, aux grandes compétences en arts martiaux, une image héroïque".

Dans une salle de Wing Chun, un dérivé de kung fu que Bruce Lee avait pratiqué avant d'inventer son propre style de combat, le Jeet Kune Do, la légende est vénérée tel un saint.

Maître des lieux, Cheng Chi-ping, 69 ans, raconte à l'AFP que lui et ses membres avaient commencé l'entraînement sous l'influence de Bruce Lee. "Nous n'avons jamais pu égaler sa vitesse, sa force ou son physique", souligne-t-il.

L'aura de l'icône a continué à briller pour la génération suivante, explique Mic Leung, 45 ans, qui s'est entraîné dans cette salle et qui, à l'adolescence, collectionnait les cassettes vidéo du maître. "Quand nous parlons du +dieu des arts martiaux+, nous ne parlons que de Bruce Lee. Il ne peut s'agir de personne d'autre", dit-il.

Né à San Francisco en 1940, Bruce Lee grandit à Hong Kong et connaît très tôt la célébrité en tant qu'enfant acteur, grâce à son père, célèbre chanteur d'opéra cantonais.

À 18 ans, il poursuit ses études aux Etats-Unis avant d'enseigner les arts martiaux pendant la décennie suivante, puis d'obtenir ses premiers rôles à Hollywood, notamment celui de Kato dans la série télévisée "Le Frelon vert".

Ce n'est qu'à son retour à Hong Kong qu'il décroche son premier rôle principal dans le film d'arts martiaux "The Big Boss" (1971), qui le rend célèbre en Asie.

L'année suivante, "La Fureur de vaincre" et "La Fureur du Dragon", établirent sa notoriété d'implacable combattant.

Le 20 juillet 1973, l'acteur, qui venait d'achever le tournage de son quatrième film, "Opération Dragon", et en terminait un cinquième, est terrassé par un œdème cérébral, attribué à une réaction à des analgésiques.

Le cinéaste Aaron Han Joon Magnan-Park, qui a donné des cours sur les films de Bruce Lee à l'Université de Hong Kong, estime que l'acteur véhiculait une identité chinoise qui transcendait les frontières.

"Je qualifierais Bruce Lee de parangon de la réussite sinophone en matière de +soft power+ avec des caractéristiques hongkongaises", a-t-il déclaré à l'AFP.

À Hollywood, son image allait à l'encontre des stéréotypes racistes, qui faisaient des hommes asiatiques, soit des serveurs, soit des méchants.

Les scènes où il apparaît torse nu, tout en muscles, sont qualifiées de "strip-tease kung-fu" par M. Magnan-Park.

"Il a rendu les hommes asiatiques sexy, et c'est quelque chose dont on ne parle pas assez, selon moi", fait-il valoir.

Conservé l'héritage de la star à Hong Kong n'est pourtant pas une chose aisée, regrette M. Wong qui précise que le soutien du gouvernement reste occasionnel.

En 2004, ses fans ont réussi à faire ériger une statue de bronze à son effigie sur le front de mer de Hong Kong. Mais

une campagne de réhabilitation de son ancienne demeure n'a pas réussi à la sauver de la démolition, en 2019.

En visitant, avec ses deux enfants, une exposition consacrée à Bruce Lee dans un musée public, Mme Yip explique à l'AFP qu'elle voulait leur transmettre "un symbole de l'ancien Hong Kong".

M. Wong, qui a organisé une exposition plus modeste dans le quartier de Sham Shui Po, convient que l'intérêt pour Bruce Lee tend à diminuer chez les plus jeunes, relevant toutefois que sa philosophie pourrait revenir à la mode.

Lors du mouvement pro-démocratie de 2019, rappelle-t-il, les manifestants appelaient à suivre le mantra de celui qui reste à ce jour le plus célèbre des Hongkongais: "Sois comme l'eau", un appel à se fondre dans la foule... pour mieux disparaître.



AVIS DE VENTE A GUICHET OUVERT

DIVERS PRODUITS

MARRAKECH – TAMANSOURT – ESSAOUIRA – SAFI – SOUIRIA QDIMA - YOUSOUFIA

AL OMRANE Marrakech-Safi met en vente à guichet ouvert, à partir du 25 Juillet 2023, divers produits dans la région Marrakech-Safi, suivant le tableau ci-dessous:



LOCALITE	PROGRAMME	TYPE DE PRODUIT	NOMBRE DE PRODUITS	SUP-EN M²
MARRAKECH	JAWHARAT AL ATLAS	LOT DE VILLA JUMELLE	1	300
	LOTISSEMENT BERRADA	CENTRE COMMERCIAL	1	239
	AL IMAM NAWAOUI	EQUIPEMENT PRIVE	1	315
TAMANSOURT	TRANCHE 1	LOCAL COMMERCIAL	1	29
	ZONE RESIDENTIELLE TB	CENTRE COMMERCIAL	1	2420
	RIAD ENNAIM	RIAD	1	143
ESSAOUIRA	RIAD AL AARAR	LOT R+2 A RDC HABITAT	1	150
	ARGANA	APPARTEMENTS MOYEN STANDING	243	De 52 à 95
	HAY MOHAMMADI S3	LOT POUR FOUR COMMERCIAL	1	161
SAFI	ZOUHOUR	CENTRE DE BIEN ETRE CLINIQUE PRIVEE	1	463
	IGENDIS	LOT R+4 A RDC COMMERCIAL	1	321
YOUSOUFIA SOUIRIA QDIMA	AKKOZ	LOT R+2 A RDC HABITAT	1	79
		LOT R+1 A RDC HABITAT	4	De 79 à 80

Les personnes intéressées sont invitées à contacter les agences commerciales citées ci-dessous :

*Agence Commerciale MARRAKECH

Place du 16 Novembre – Av. Mohamed V – Guéliz -Marrakech
Tél. : 05 24 33 97 20

*Agence commerciale Tamansourt

Ville nouvelle de Tamansourt-Route Safi
Tél : 05 24 31 66 65

* Agence Commerciale Essaouira-Chichaoua

Centre Commercial-Bin Al Aswar Essaouira
Tél. 05 24 78 51 55 / 05 24 35 36 98

*Agence commerciale Safi-Youssoufia

Av Mohamed V, nouvelle ville –Safi
Tél : 05 24 61 27 18

080 100 15 16
PRIX D'UNE COMMUNICATION LOCALE

Nos agences sont ouvertes
Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 18h
Le samedi de 9h à 17h

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

BACHOT	C'EST TOUT UN MONDE	BIZARRE	BUS	ADMON ESTAI ARTICLE	RASSEMBLEMENT	COUPLES EN CORSE	MAREUSE	IMPLICITE
OPPOSÉ À ÉROS							BONNE ACTION CACHÉE	
				LA FIN DES MARICOTS CUBITUS			BRUIT SEC	
LETTRE ALUMINIUM			LETTRES DE MAÛRE ARTICLE			PRONOM	JOINT PAYS D'EUROPE	
MONOLOGUE								EN PLUS
ARTICLE EN VOGUE GOMME				CAPITALE DU GROENLAND			ARTICLE CHAMBRE	
		COULE EN FRANCE	EN POCHE	DISTINGUÉE EN VENTE				CRACK
PETIT DU CERF					PARTIE D'UNE UTOPIE	COULÉE DE LAVE		ÉPOUSE D'OSIRIS
PAMPHLET SODIUM						OISEAU EN RÉSERVE		
		PRONOM	PETIT RUISSEAU	DÉCOLORÉS EN FACE				LETTRES DE RABAT
AGIR AVEC RUSE								
CHOISIE					RÈGLE PLATE		LEVANT	

Solution mots flechés d'hier

LYRE	TOURNALES	P	ZESTE	VIE FACILE (7 lettres)	M	BAGNOL	L	ESPECE RECHIE	CORNE DES AN	A	BARBE	
B	R	I	N	D	E	Z	I	N	G	U	E	
EN	VERT	E	N	LETTRE DE LINCOLN	O	AN	ARRET	M	PARVOIS	C	M	
ORNALE	S	C	E	L	E	R	A	T	LA FRAIE (5 lettres)	U	B	
EN	PERSE	P	E	PÉRIODE STANLEY	C	E	APRÈS LE PÉTAL	C	E	R	N	E
P	O	E	L	E	SARON (5 lettres)	O	E	PRONOM	E	ÉVAL	T	
LETTRE LE 21	N	ANCIEN	MET EN	V	E	R	S	I	F	I	E	
CONTRA	S	E	R	I	N	PROFES	A	R	T	L	E	
D	A	B	T	I	T	I	R	O	C			
DU LE	B	A	G	A	G	E	N	E	O			
PLA	L	U	M	S	T	N	O	S				
BOIS	E	B	E	N	E	A	C	C	E	S		
PIÈCE	S	I	L	O	A	S	C	E	S	E		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benrabia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouzab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouthry
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Metfah

Responsable des ressources humaines
Aïcha Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïr

Service technique
Khadja Sâs (Responsable)
Myriem Rebane
Khadja Halafi
Mariama Farki
Elkardoussi Elmehdi

Révision
Abdelouassim Warrach

Secrétariat
Ammar Tabaa

Photographe
Ahmed Laenzki

Correspondants
Ahmedou El Katob (Ladyoune)
Abdelali Khalilad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab-Sabounou
Khali Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca, Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gabs
Moussa El Youssefi
Leubna Baghdadi
Latifa Mounib
Kha Ait Dahman
Sihem Zatter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60.25.44
Fax: 0522 31.28.30

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse:
130/04

Site web:
www.libe.ma

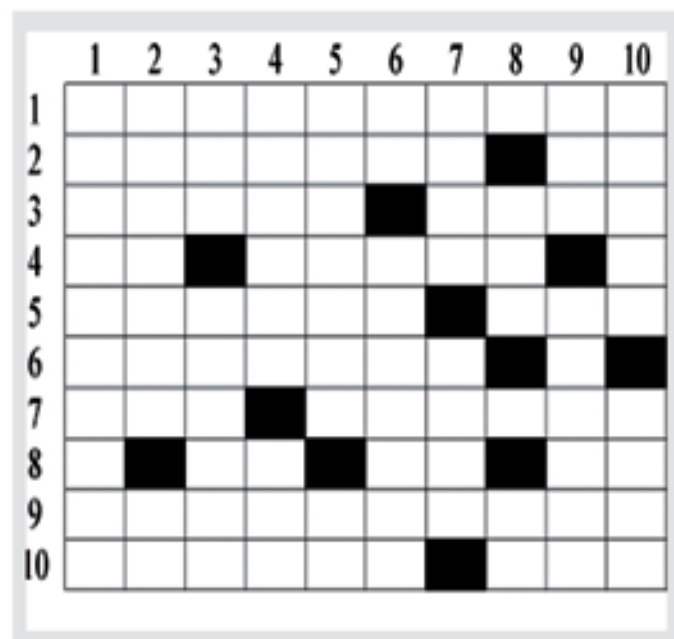
Journal Libération

Libération Maroc

المغرب ojb MAROC

2017
www.ojb.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- De façon légitime
- Teneur en ions positifs
- Points opposés
- Bouche cousue ! - Pointe de terre
- Été capable - Sans contrainte
- Couchée - Oncle puissant
- Epanché
- Lopin - Egoutte
- Révolution - Lac de France
- En les
- Prélevant
- Ecimés - Peau-Rouge

VERTICALEMENT

- Pylône d'éclairage public
- Vendre - Liant
- Repose - Petit if
- Plus enfant - Eclate
- Orée - Fin de forme
- Coordonnant - Jumeaux
- Gardien allemand
- Père de Jason
- Défini - Gagné
- Nouveau - Font respirer
- Créature vénérée - Intente

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

6	7					5	2	
		1		8	2			7
2		8	3					1
		5	2					3
	2	6	7		5	1	4	
9				4	6			
1				8	2		4	
5		1	2		7			
7	8					1	6	

Difficile

7	5					6		
		7			1	3		
2			9		5			
	9		2					
1			5		2			
			3		4			
	2		1				4	
7	5			6				
4						9	6	

Moyen

	9			6				
		3	8	1				2
	4				5	6	8	
7			9					4
		4				5		
	8				4			1
	3	8	1					7
	5			7	9	8		
				4				3

Expert

	7					4		
		9		2			3	
	2	4	9	7				
		5				7	4	
			6		5			
8	6					1		
				8	2	6	4	
	5			4		9		
		3					7	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

4	2	3	7	8	1	5	9	6
5	8	1	3	9	6	7	2	4
9	7	6	4	5	2	8	3	1
3	6	2	9	1	5	4	7	8
7	5	8	6	2	4	9	1	3
1	4	9	8	3	7	2	6	5
8	9	7	1	4	3	6	5	2
2	1	4	5	6	9	3	8	7
6	3	5	2	7	8	1	4	9

Difficile

3	2	9	8	7	5	1	6	4
8	7	4	1	6	9	3	2	5
6	5	1	3	2	4	7	8	9
2	3	8	5	1	6	9	4	7
1	9	5	7	4	2	8	3	6
4	6	7	9	8	3	2	5	1
5	8	3	4	9	1	6	7	2
7	1	2	6	5	8	4	9	3
9	4	6	2	3	7	5	1	8

Moyen

7	1	9	3	5	6	8	2	4
6	5	8	7	2	4	1	3	9
3	4	2	8	9	1	6	5	7
9	8	1	6	7	2	5	4	3
4	6	7	9	3	5	2	8	1
5	2	3	1	4	8	7	9	6
8	7	4	2	6	9	3	1	5
1	3	5	4	8	7	9	6	2
2	9	6	5	1	3	4	7	8

Expert

7	6	3	5	8	1	4	2	9
9	8	1	2	3	4	6	7	5
4	2	5	7	6	9	8	3	1
2	5	6	1	7	8	9	4	3
3	1	7	9	4	6	5	8	2
8	4	9	3	5	2	7	1	6
5	9	8	4	2	3	1	6	7
1	3	4	6	9	7	2	5	8
6	7	2	8	1	5	3	9	4

En Californie, des algues contaminées font des ravages chez les otaries

Le long des côtes californiennes, Denise Christ est habituée à voir des mammifères marins blessés ou échoués. Mais le nombre sans précédent d'otaries et de dauphins retrouvés morts intoxiqués ces dernières semaines préoccupe fortement cette bénévoles.

"C'est déchirant, c'est le moins que l'on puisse dire", se désole cette coordinatrice des échouages du comté de Ventura, dans le sud de la Californie (ouest des Etats-Unis), et qui donne son temps libre à l'Institut de la vie marine des îles Channel (CIMWI).

L'intoxication des animaux est due à de l'acide domoïque qui agit comme une neurotoxine. Il est présent dans les algues dont les poissons se nourrissent, qui à leur tour servent de nourriture aux otaries (aussi appelées lions de mer), et aux dauphins.

Des foyers épidémiques de ce type ne sont pas inhabituels en été, mais deux crises successives à moins d'un an d'intervalle ont amené l'équipe du CIMWI, basé à Gaviota, à environ 190 kilomètres au nord de Los Angeles, à tirer la sonnette d'alarme.



"On a connu un foyer épidémique très intense l'année dernière, mais cette année a été bien pire que tout ce que j'ai vu en 35 ans de métier", déclare à l'AFP Sam Dover, directeur exécutif et cofondateur de l'Institut.

"J'ai été stupéfait par le nombre d'animaux qui se trouvaient sur la plage, environ 300 lions de mer", renchérit Ken Hughes, qui travaille pour le comté de Santa Barbara. "C'est très triste".

Les scientifiques n'expliquent pas vraiment cette nouvelle épidé-

mie mais avancent plusieurs théories.

"L'algue provient généralement de zones où il y a des déchets agricoles", relève Sam Dover. "Cette année, on a eu beaucoup de pluie en Californie, ce qui fait que les déchets agricoles sont plus nombreux et proviennent de tout l'Etat et non plus que des régions locales."

Ken Hughes souligne, pour sa part, que la prolifération des algues augmente en rapport avec la hausse des températures et le

changement climatique.

"Les choses changent, l'océan change", ajoute Denise Christ. "C'est ça la nouvelle réalité".

Lorsque les otaries consomment cette algue contaminée, cela provoque des lésions neurologiques et rend leur comportement erratique, voire agressif.

"En gros, elles ne savent plus qu'elles sont des otaries. Elles ne savent plus où elles sont ni ce qu'elles font", explique Ken Hughes.

Selon Sam Dover, en 2022,

l'épidémie d'acide domoïque a commencé vers la mi-août.

Mais cette année, l'Institut a commencé à recevoir des signalements d'animaux touchés dès fin mai.

"En général, on traite un animal par jour", dit-il. "Mais le 8 juin, on a commencé à en voir apparaître partout".

Autre particularité: la contamination touche à présent les dauphins, pour qui l'acide domoïque est souvent mortel.

L'Institut a ainsi comptabilisé au moins 110 dauphins morts par empoisonnement ces dernières semaines dans son périmètre de surveillance.

Comme il n'existe pas de remède ou d'antidote, la seule façon de traiter ces animaux est de leur donner des liquides, de la nourriture, des médicaments pour arrêter les crises, et de la patience, expliquent les spécialistes.

Pour les bénévoles du centre, outre l'impact émotionnel lié à tous ces décès, le défi est aussi logistique pour payer les médicaments, nourrir et relocaliser ces animaux prédateurs.

Des neurotechnologies dopées à l'intelligence artificielle menacent le secret mental

La combinaison d'avancées fulgurantes en neurotechnologies, -comme les implants cérébraux-, et l'intelligence artificielle pose une menace sur le secret mental des individus, a averti l'Unesco jeudi.

L'agence de l'ONU pour la science et la culture travaille à un "cadre éthique" global concernant la protection des droits de l'Homme face aux neurotechnologies, a-t-elle annoncé lors d'une conférence sur le sujet à son siège à Paris.

La neurotechnologie vise à connecter des dispositifs électroniques au système nerveux, de façon à traiter des affections neurologiques et à restaurer des fonctions liées au mouvement, à la communication, la vision ou l'audition.

Cette discipline bénéficie depuis peu d'avancées en intelligence artificielle (IA), dont les algorithmes peuvent traiter des données de façon inédite, a expliqué Mariagrazia Squicciarini, économiste à l'Unesco spécialisée en IA.

Pour Gabriela Ramos, sous-directrice générale pour les sciences sociales et humaines de l'agence, cette convergence est "de grande envergure et potentiellement domageable".

"Nous nous trouvons sur une voie où des algorithmes nous permettront de décoder les processus mentaux des gens et de manipuler directement les mécanismes cérébraux sous-tendant leurs intentions, leurs émotions et décisions", a-t-elle déclaré lors de la conférence.

En mai dernier, des scientifiques américains ont rap-

porté la mise au point d'un "décodeur de langage" traduisant par écrit la pensée d'une personne, après un entraînement du cerveau pendant de longues heures dans un appareil d'IRM (imagerie par résonance magnétique).

En mai toujours, Neuralink, l'entreprise du milliardaire Elon Musk, a reçu l'autorisation aux Etats-Unis de tester sur des humains ses implants cérébraux, qui ont la taille d'une pièce de monnaie.

M. Musk, qui affirme que son but ultime est de s'assurer que les humains ne soient pas dominés par l'IA, a lancé mercredi sa propre entreprise d'intelligence artificielle, xAI.

Mme Squicciarini a insisté sur le fait que la neurotechnologie n'était pas mauvaise en elle-même. Comme en témoignent les efforts pour permettre à un mal-voyant de voir à nouveau, ou à un paralysé des membres inférieurs de marcher. Mais ces progrès doivent être accompagnés de garde-fous éthiques.

Les investissements dans les entreprises de neurotechnologie ont été multipliés par 22 entre 2010 et 2020, pour atteindre 33,2 milliards de dollars (29,73 milliards d'euros), selon un rapport de l'Unesco co-signé par Mme Squicciarini.

Le nombre de brevets concernant des dispositifs neurotechnologiques a quant à lui doublé entre 2015 et 2020. Ce marché devrait atteindre 24,2 milliards de dollars (21,67 milliards d'euros) en 2027.





L'Ukraine dénonce le "lavage de cerveau" d'enfants par les occupants russes

Anna-Maria, une Ukrainienne de 6 ans, a vécu un an en zone occupée par la Russie. Là, elle a appris à nommer Vladimir Poutine "Oncle Vova" et cru qu'il était "le président du monde".

Sa mère, Kateryna Skopina, lieutenant dans une unité médicale, avait dû confier la fillette à ses grands-parents paternels, quand elle et son mari, chauffeur dans un hôpital militaire, ont été capturés en mai 2022 par les forces russes dans la ville de Marioupol (sud-est de l'Ukraine).

Mais les grands-parents ont soutenu les occupants et gardé pendant un an Anna-Maria, dans un village à 60 km de Marioupol, en territoire tenu par les forces de Moscou.

La fillette est allée dans une école maternelle où "il y avait des programmes de lavage de cerveau", dénonce à l'AFP sa mère, installée à Ivano-Frankové (ouest), depuis sa libération en décembre lors d'un échange de prisonniers.

"Lors d'un appel téléphonique, elle m'a demandé qui était l'oncle Vova (abréviation de Vladimir) et pourquoi il était le président du monde entier", relate-t-elle.

"Depuis le début de la guerre, depuis 2014, le nombre d'enfants qui sont tombés sous le contrôle de l'occupant est d'environ 1,5 million", dénombre Mykola Kouleba, ex-commissaire aux droits de l'enfant auprès du président ukrainien, qui cherche à ramener ces enfants en Ukraine.



"Il s'agit de ceux qui sont allés en Russie, et de ceux qui se trouvent maintenant dans les territoires occupés", précise l'homme, également fondateur de l'ONG Save Ukraine.

Il affirme que ces mineurs subissent

un "lavage de cerveau" et que beaucoup finissent par vouloir rester sous le contrôle de Moscou.

Selon lui, nombre d'entre eux "sont déjà des jeunes qui ont la citoyenneté russe" et qui désormais "détestent l'Ukraine".

La Cour pénale internationale (CPI) a émis en mars un mandat d'arrêt contre Vladimir Poutine et Maria Lvova-Belova, commissaire présidentielle russe aux droits de l'enfant, pour le crime de guerre de "déportation illégale" d'enfants ukrainiens depuis le début de l'invasion russe.

Mme Skopina a pu récupérer sa fille en mai, avec l'aide de fonctionnaires ukrainiens négociant avec la Russie.

Dans le jardin de leur maison à Ivano-Frankové, Anna-Maria joue gaiement au football avec son père, libéré en avril. Puis la jeune fille demande, en russe, à sa mère ce qu'ils vont faire après.

Selon Mme Skopina, leur fille est devenue plus réticente à parler ukrainien et dit parfois: "Je ne veux pas parler ça (l'ukrainien), parlons russe".

"Le principal objectif de la Russie est de transformer ces enfants en Russes, de détruire l'identité ukrainienne, et pas seulement de la détruire, mais d'instiller la haine de l'Ukraine", s'inquiète M. Kouleba.

Des centaines de milliers d'entre eux "ont déjà accepté la citoyenneté russe et sont d'accord avec l'idée que la Russie est comme un sauveteur qui les a sauvés et qu'il vaut mieux rester là-bas", dit-il.

"Tous les enfants que nous ramenons, qui étaient dans des camps ou dans des écoles russes, disent avant tout que l'Ukraine n'est pas un État, comme les Russes le leur ont appris", relate le respon-

sable. Ils disent que "ce territoire fera bientôt partie de la Russie, que des terroristes - des nazis - vivent ici et qu'ils sont venus pour les tuer", poursuit-il.

Selon la mère d'Anna-Maria, les grands-parents ont contesté la nationalité de la petite fille, qui dispose pourtant d'un certificat de naissance ukrainien.

"Ma belle-mère m'a dit (...) que les enfants nés dans les régions de Donetsk et de Lougansk (en partie occupées) depuis 2014 étaient russes", a-t-elle déclaré.

Après de longues négociations dirigées par le commissaire aux droits de l'Homme du Parlement ukrainien, Dmytro Loubinets, Mme Skopina s'est rendue en mai à la frontière entre la Lettonie et la Russie pour récupérer sa fille.

Elle a dû attendre huit heures avant que sa belle-mère fasse sortir Anna-Maria, accompagnée de soldats russes.

Là, ces derniers ont dit à Mme Skopina qu'elle pourrait récupérer sa fille seulement si cette dernière la reconnaissait, ce que l'enfant a fait.

Les parents ont entamé une procédure judiciaire pour détention illégale ou enlèvement par les grands-parents paternels.

Anna-Maria s'est rapidement réadaptée à la vie dans le territoire contrôlé par Kiev, assure sa mère.

Elle a notamment vite appris les paroles du titre "+Stefania+" et s'est mise à la chanter au lendemain de son retour chez ses parents, dit-elle, évoquant la chanson du groupe ukrainien Kalush Orchestra, vainqueur de l'Eurovision 2022.

"Nous n'avons pas besoin d'enseigner quoi que ce soit aux enfants. Ils comprennent d'eux-mêmes", se réjouit la mère.

L'UE envisage un fonds de 20 milliards d'euros pour la défense de l'Ukraine

L'Union européenne étudie la création d'un fonds doté de 20 milliards d'euros sur quatre ans pour continuer à soutenir l'armée ukrainienne dans son combat contre l'invasion russe, ont déclaré jeudi des sources diplomatiques.

"Nous allons discuter de la manière de continuer à soutenir l'Ukraine à long terme, des engagements de sécurité et des garanties que nous pouvons apporter", a indiqué le chef de la diplomatie de l'UE, Josep Borrell, avant une réunion des ministres européens des Affaires étrangères à Bruxelles.

"Nous avons présenté un plan visant à garantir un soutien financier à l'Ukraine à partir de l'an prochain, ce qui représentera un montant assez important. J'espère que les ministres le soutiendront", a-t-il ajouté, sans vouloir préciser de chiffre avant qu'il soit examiné par les Vingt-Sept.

Une source diplomatique a indiqué à l'AFP que l'aide militaire envisagée était de cinq milliards d'euros par an sur quatre ans (de 2024 à 2027), soit 20 milliards au total, même si les discussions n'en étaient qu'à leurs "début".

Un débat plus approfondi sur ce projet de "fonds de défense" aura lieu le 31 août lors d'une rencontre informelle des chefs de la diplomatie de l'UE à Tolède (Espagne), organisée sous l'égide de la présidence espagnole du Conseil de l'UE.

Certains États membres, notamment la Hongrie, pourraient s'opposer à l'initiative, et le feu vert final des Vingt-Sept ne devrait intervenir que lors d'un des sommets des chefs d'État et de gouvernement de l'UE prévus en fin d'année, en octobre et en décembre.

Interrogée, la ministre allemande des Affaires étrangères Annalena Baerbock n'a pas contesté le chiffre de 20 milliards d'euros.

"Nous avons besoin de ressources financières très, très importantes, pour continuer à soutenir l'Ukraine dans le domaine militaire, afin qu'elle puisse exercer son droit à l'autodéfense", a-t-elle déclaré avant la réunion de Bruxelles.

"Tout doit aller de concert: il ne suffit pas de lancer des chiffres, il faut qu'ils s'articulent de façon logique et significative, et nous allons en parler aujourd'hui, mais aussi dans les mois à venir", a-t-elle ajouté.

En plein été, le vote par correspondance séduit... et inquiète en Espagne

Convoquées au beau milieu de l'été, les élections législatives espagnoles de dimanche ont forcé plus de 2 millions d'électeurs à voter par correspondance, vacances obligent. Une particularité qui nourrit l'idée d'une supposée manipulation, exploitée par la droite et l'extrême droite.

Pour les estivants soucieux d'honorer leur devoir de citoyen, il a fallu s'organiser pour participer à ces législatives anticipées: 2,6 millions de personnes ont demandé à voter par correspondance et avaient jusqu'à jeudi soir pour déposer leur bulletin dans un bureau de poste. Soit 6,9% des 37,7 millions d'électeurs, un chiffre inédit. Mais depuis le début de la campagne électorale, l'opposition met en doute la capacité des services postaux à faire face à cet afflux, insinuant que des bulletins pourraient ne pas être comptabilisés à temps.

"Je demande aux facteurs d'Espagne qu'ils se donnent à fond, du matin au soir, même s'ils n'en ont pas les moyens suffisants, et qu'ils sachent qu'ils ont entre leurs mains une chose sacrée pour les Espagnols: leur vote", a lancé mi-juillet le leader du Parti Populaire (PP, droite), Alberto Núñez Feijóo, favori des sondages. Le chef du parti d'extrême droite Vox, Santiago Abascal, s'est dit, mardi "terriblement inquiet",

estimant que les services postaux n'avaient pas été dotés des "moyens nécessaires". "Tout ça va de pair avec la mauvaise intention de convoquer des élections pendant les vacances des Espagnols", a-t-il affirmé.

Ces dernières semaines, le vote par correspondance avait déjà fait l'objet de nombreuses "fake news" assurant que la date du scrutin avait été choisie pour organiser une "fraude électorale" au bénéfice de la gauche.

"Il n'y a jamais eu de vote en plein été" dans le pays, souligne Giselle Garcia Hipola, politologue à l'Université de Grenade, selon qui le caractère inédit de la situation est propice à la désinformation. "Il est facile d'embrouiller l'électeur qui ne sait pas vraiment comment cela fonctionne", poursuit-elle. En réponse aux insinuations de l'opposition, le Premier ministre socialiste Pedro Sánchez a dénoncé mi-juillet "une stratégie visant à créer de la confusion pour décourager les gens d'aller voter et leur faire perdre confiance dans le processus électoral".

Et l'entreprise publique de services postaux s'est fendue d'un communiqué dans lequel elle "rejette toutes les insinuations ou les informations qui mettent en doute le travail des professionnels des services postaux" et "affaiblissent notre démocra-



tie". Faute d'expérience, certains électeurs ont eu toutefois des déconvenues, comme Enriqueta Gonzalez.

"Le jour où ils ont annoncé à la télé la date des élections, j'ai fait une demande de vote par correspondance sur internet", raconte-t-elle. Mais "c'est compliqué, il y a trop de démarches", dit cette agente immobilière de 51 ans, qui n'avait pas compris qu'elle devait ensuite attester de son identité dans un bureau de poste et a attendu les bulletins de vote qui ne sont jamais arrivés. Le délai passé, elle ne pourra pas

voter et regrette sa "bêtise".

Cristina García Loygorri, une Madrilène de 48 ans, a été au contraire surprise par la simplicité de la démarche, elle qui redoutait "les queues de une ou deux heures". Elle confie nourrir toutefois de la "méfiance" vis-à-vis du vote par correspondance: "Est-ce que mon vote va vraiment arriver?" dans l'urne.

Selon Astrid Barrio, professeure de sciences politiques à l'Université de Valence, le principal "risque" serait une grande différence entre le nombre de gens inscrits pour voter par cor-

respondance et ceux ayant effectivement voté.

"Cela pourrait être interprété de manière tendancieuse comme une tentative de mécanisme de manipulation électorale" à des fins de désinformation, craint-elle. Les observateurs internationaux accordent pourtant beaucoup de crédit au système électoral espagnol et aux règles du vote par correspondance, "considéré comme l'un des plus solides et des plus fiables qui existent", assure Joan Botella, politologue à l'Université autonome de Barcelone.

Début de nouveaux exercices militaires entre la Russie et la Chine en mer du Japon



La Russie et la Chine ont entamé jeudi des exercices militaires conjoints en mer du Japon, a annoncé le ministère russe de la Défense, dans un contexte de fortes tensions avec

les pays occidentaux.

Les deux pays, qui partagent une volonté commune de contrer ce qu'ils perçoivent comme l'hégémonie américaine, se sont rapprochés dans le domaine militaire

depuis l'offensive militaire russe en Ukraine, que Pékin refuse de condamner.

Pour renforcer leur coordination, la Chine et la Russie ont ainsi organisé ces derniers mois plusieurs exercices entre leurs armées.

En mars, lors de la visite du président chinois Xi Jinping au Kremlin aux côtés de son homologue russe Vladimir Poutine, les deux dirigeants avaient évoqué dans une déclaration signée la volonté de mener "régulièrement des patrouilles communes" dans le but "d'approfondir la confiance mutuelle".

"L'objectif principal (de ces nouvelles manœuvres, ndr) est de renforcer la coopération navale entre la Russie et la Chine, de maintenir la stabilité et la paix dans la région Asie-Pacifique", a assuré jeudi dans un communiqué l'armée russe.

Ces exercices, qui doivent durer jusqu'à dimanche, impliquent notamment des navires anti-sous-marins et des corvettes russes, selon ce communiqué. Pékin

avait évoqué dimanche dans un communiqué la présence notamment de cinq bâtiments de guerre chinois, dont le destroyer lanceur de missiles guidés Qiqihar. "Des missions anti-sous-marines et de combat naval" sont au programme, selon le communiqué du ministère russe de la Défense, ajoutant qu'il est également "prévu d'effectuer des tirs d'artillerie conjoints".

Le mois dernier, la Chine et la Russie avaient effectué une patrouille militaire aérienne conjointe au-dessus des mers du Japon et de Chine orientale, poussant la Corée du Sud à déployer des avions de chasse par précaution.

Il s'agissait de la sixième patrouille du genre menée par Pékin et Moscou dans la zone depuis 2019.

Début juillet, le ministre chinois de la Défense, Li Shangfu, avait prôné le renforcement de la coopération militaire navale avec la Russie lors d'un entretien à Pékin avec un haut gradé russe.

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
COMMUNE DE GUELMIM
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERE ET BUDGET
BUREAU DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° :14/2023

Il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune de Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
14/2023	L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ARROSAGE ET D'ENTRETIEN DES ARBRES D'ALIGNEMENT ET DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE GUELMIM	15 000,00	14/08/2023 à 10 h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la Commune de Guelmim, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de en dh ttc (2 506 656,00 dh)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le certificat d'agrément, domaines d'activité :

- Copie légalisée du certificat de qualification et de classification minimum de la Ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts :

Secteur	Classe	Qualification
Branche d'activité 10 : Travaux de plantation et de réhabilitation des arbres fruitiers.	Classe 5	100.1 Travaux de plantation et de réhabilitation des arbres fruitiers.

Les concurrents peuvent :

Conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties péuniaires.

Les concurrents :

- Peuvent consulter et télécharger le dossier d'appel d'offre à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
- Doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le délai pour la réception des plis expire à la date et à l'heure fixées par l'avis d'appel d'offres pour la séance d'ouverture des plis

* L'échantillon doit être déposé au siège de la commune au plus tard le 11/08/2023 avant 16 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 5342/PA

ROYAUME DU MAROC
WILAYA DE LA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
COMMUNE DE GUELMIM
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERE ET BUDGET
BUREAU DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° :15/2023

Il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune de Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert suivant :

Appel d'offres	Objet	Caution Provisoire	Date de séance d'ouverture des plis
15/2023	Achat de la fourniture de bureau ; fourniture pour matériel technique et informatique produits d'impression impression et imprimés	12 000,00	14/08/2023 à 12 h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la Commune de Guelmim, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de en dh ttc (910 692,79 dh)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Marchés de la Commune de Guelmim

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 et 6 du règlement de la consultation.

N° 5343/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 18/2023

Le 15/08/2023 à 10h00, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T. L. de Tiznit Avenue Mohamed V Tiznit à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : Achèvement des travaux de renforcement de la RR 104 de PK 72+600 au PK 91+000 sur 18,4 Km, dans la province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETL de Tiznit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 190 000,00 Dh (Cent quatre-vingt-dix mille Dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 13 309 416,00 Dh (Treize Millions Trois Cent Neuf Mille Quatre Cent Soixante Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Déposer par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties péuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

• Dossier Technique comprenant :

- Pour les entreprises installées au Maroc

Les concurrents doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification des entreprises justifiant ce qui suit :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGEE	CLASSE MINIMALE
B	B5 et B6	2

- Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 5344/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 19/2023

Le 15/08/2023 à 11h00, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T. L. de Tiznit Avenue Mohamed V Tiznit à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : PRDTS- Travaux de construction du corps de chaussée de la liaison Aday - Ait Ahmed sur 7,5 Kms dans la Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETL de Tiznit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 45 000,00 Dh (Quarante-cinq Mille Dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3 198 044,64 Dh (Trois Millions Cent quatre-vingt-dix-huit Mille Quarante-quatre Dirhams, 64 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Déposer par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties péuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

• Dossier Technique comprenant :

- Pour les entreprises installées au Maroc

Les concurrents doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification des entreprises justifiant ce qui suit :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGEE	CLASSE MINIMALE
B	B5	3

- Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 5345/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL HAJEB
CERCLE AIN
TAOUJDATE
CAIDAT AIT
BOUBIDMANE
COMMUNE
AIT HARZALLAH
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT SUR
OFFRE DES PRIX
N°: 02/2023.

Le Jeudi 17 aout 2023 à 10Heure, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Ait Harz Allah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour: Travaux d'alimentation en eau potable du douar Tinizarelevant de la commune d'Ait Harz Allah province d'El Hajeb. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau technique de cette commune, il peut égale-

ment être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: ONZEMILLE DIRHAMS(11000,00 Dhs). L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:Cinq cent cinquante-trois mille deux cent soixanteDirhams TTC (553260,00DHS TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bu-

reau d'ordre de la commune Ait Harz Allah;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

- Soit les présenter par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée au bureau de service technique de la commune d'Ait Harz Allah avant le 16Aout 2023 à 15 heures 30 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.
N° 5350/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT

CSDSCBAFESBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le 15/08/2023 sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune de Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

N° D'AVIS	O B J E T	CAUTION PROVISOIRE	HEURE D'OUVERTURE DES PLS
14CS0023	TRAVAUX D'INSTALLATION DE POTEAUX ET CABLAGE POUR LA ZONE INDUSTRIELLE (2 ^{ème} TRANCHE) COMMUNE DE SETTAT-PROVINCE DE SETTAT	29.000,00 dhs (Vingt neuf mille dhs)	11 heures

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service des Marchés (Commune de Settat place Md V), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics www.marchespublics.gov.ma.

Le prix d'évaluation des travaux est fixé par le maître d'ouvrage à la somme de: 999.336,00 dhs TTC (neuf cent quatre vingt dix neuf mille trois cent trente six dhs) (TTC).

Le Contenu, la présentation et le dépôt des dossiers d'appel d'offres des concurrents doivent répondre aux conditions et formes prévues par les articles 27, 29 et 31 du décret N° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés de la Commune de Settat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
J	4	J4

N.B :cet appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise aux coopératives aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur)

N° 5346/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection sociale



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الصحة والتمريض
والتأمينات الاجتماعية
وزارة الصحة والتمريض والتأمينات الاجتماعية

Direction Régionale
Région Casablanca Settat

المديرية الجهوية
جهة الدار البيضاء - سطات

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°08 2023

PORTANT SUR

« ASSISTANCE A LA SAISIE DES DONNEES AU NIVEAU DU SYSTÈME INFORMATIQUE POUR LES DIFFERENTS ETABLISSEMENTS DE SANTE RELEVANT DE LA RÉGION CASABLANCA - SETTAT EN LOT UNIQUE. »

Il est porté à la connaissance des concurrents :

- Que l'estimation des coûts des prestations est de : 18 194 640,77 DHS TTC (dix-huit millions cent quatre-vingt-quatorze mille six cent quarante dirhams et soixante-dix-sept centimes Toutes Taxes Comprises).
- Que le cautionnement provisoire est fixé à : 200 000,00 MAD (deux cent mille Dirhams).
- Que le délai d'exécution du marché est de 04 mois à compter de l'ordre de service prescrivant le commencement de l'exécution des prestations.

N° 5349/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection sociale
Direction régionale de Cas Settat
Délégation Hay Hassani



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الصحة والتمريض
والتأمينات الاجتماعية
المديرية الجهوية الدار البيضاء - سطات
مديرية الدار البيضاء

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offre ouvert sur offre de prix relatif à l'acquisition de matériel médico technique et de mobilier médico- hospitalier pour les urgences du CHP AL HASSANI relevant de la Délégation de la santé et de la protection sociale à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani.

Lot 1 : Acquisition de matériel médico-techniques

Lot 2 : Acquisition de mobilier médico-hospitalier

Lot 3 : Acquisition d'un vidéo gastroscopie

que l'avis publié au journal libération n° 9963 du 07/07/2023 est rectifié comme suit :

- le numéro de l'appel d'offre est erroné, il s'agit de l'appel d'offre n° 02/2023 au lieu de 01/2023. Le reste est sans changement.

N° 5348/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province Chouika Ait Baha
Commune Ait Baha



J-) AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
N°06 / 2023

Le VENDREDI 18 AOUT 2023 à 09 H 30 min il sera procédé au bureau de Monsieur le président de la Commune d'AIT BAHA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES URBAINES A LA VILLE AIT BAHA -5ème TRANCHE-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (soixante-dix mille dirhams) 70 000.00 dhs

L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De: 2.895.880,80 dhsTTC
DEUX MILLION HUIT CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT DIRHAMS, 80 CENTIMES TOUTES TAXES COMPRIS

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être Conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31,148 et 149 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434(20 mars2013).

Les concurrents doivent déposer leurs plis obligatoirement, par voie électronique, via le portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté de Mre la ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pésonnelles.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

Les entreprises sont tenues de produire une copie certifiée conforme à l'original de certificat de qualification et de classification.

Le secteur de l'activité concernée, la qualification exigée et la classe minimale sont de la façon suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B TRAVAUX ROUTIERS ET VOIRIE URBAIN	4	B4 : Travaux de terrassements et ouvrages d'assainissement sur la voirie urbaine. B5 : Asphes non traités et enduits superficiels
O RELEVEMENT	4	O1 : Travaux De Revêtement Coursant

N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces prévues aux alinéas 1 et 2 du paragraphe B de l'article 25 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013.

N° 5347/PA

« AYOOC CONSEIL »
Modification de l'activité principale
Augmentation du Capital Social

Le procès verbal de la décision de l'associé unique en date du 19/06/2023 de la société « AYOOC CONSEIL » sise à Casablanca, HAMZA CENTRE COMMERCIAL N°13, 1ER ETAGE LISSASFA, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous N°136449 a décidé :

- 1- De modifier l'activité principale par : Bureau d'études techniques et de recherches et supprimer l'activité entrepreneur de travaux divers ou de construction.
- 2- D'augmenter le capital social de 100.000,00 dhs afin de le porter de 400.000,00 à 500.000,00 dhs par création de 1000 parts sociales nouvelles de 100 dirhams chacune en numéraires, souscrites en totalité, libérées et attribuées à Mr HERMAK KHALID.
- 3- Mise à jour des statuts. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 18/07/2023 sous le numéro 878668.

N° 5352/PA

« GALAXY PARTS » SARL AU
AU CAPITAL DE 709 400,00DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: 50 BD SEFROU HAY MY ABDELLAH AIN CHOCK - CASABLANCA
ICE N° 003308354000093
Transformation d'une PP à PM

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 24/05/2023, il a été décidé de transformer la forme juridique de l'entreprise de M. Mourad RHISSAOUI sise à « 50 BD SEFROU HAY MY ABDELLAH AIN CHOCK -CASABLANCA » en une société à responsabilité limitée SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « GALAXY PARTS » SARL AU
Objet : La société a pour objet :

- Importation et distribution de pièces Automobiles.
- Et généralement, toutes opérations Commerciales, Industrielles, Mobilières ou Immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'objet social.

Associé unique : M. RHISSAOUI MOURAD, né le 22/10/1977, demeurant à PARK RAHMA GH 17 IMM 1 APPT 1 RAHMA 2 DAR BOUAZZA NOUACEUR - CASABLANCA, titulaire de la C.I.N N° BK154378.
Siège social : « 50 BD SEFROU HAY MY ABDELLAH AIN CHOCK -CASABLANCA ».
Capital social Le capital social est fixé à la somme de 709 400,00 Dirhams, divisé en 7094 parts de 100 Dirhams chacune, attribué

à l'associé unique comme suit :
M. Mourad RHISSAOUI 7094 Parts sociales
Total..... 7094 Parts sociales

Lesquelles parts sociales sont entièrement libérées et déposées à la caisse de la société.
Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années.
Année sociale : Du 1er Janvier au 31 Décembre.
Gérance : La société est gérée et administrée par M. Mourad RHISSAOUI en sa qualité de Gérant unique.
La société sera engagée par la signature du gérant unique :

POUR EXTRAIT ET MENTION.
N° 5353/PA

SWAN TEX
Constitution
RC N°33451

I-Au terme d'un acte S.S.P en date du 08/05/2023 il a été constitué une société SARL AU dont les caractéristiques suivantes :

Dénomination: SWAN TEX
Objet Social: IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFETUANT) - LINGER OU CHEMISIER (FABRICANT DE) EN GROS
Siège social: BD AL MAGHREB AL ARABI IMM ZBAIRI 2EME ETG BP 98 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA (M)
Capital social: (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) dhs chacune, et attribuées à :
Mr. MASBAH EL MOSTAFA : 1000 PARTS.
- En totalité : 1000 PARTS.
-Durée: 99 ans.
-GERANCE: Est confiée à Mr. MASBAH EL MOSTAFA, gérant associé unique pour une durée illimitée, il aura seul la signature sociale unique.
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de 1 ère instance de Mohammedia le 18/07/2023 sous le N°1357.

III - La société est immatriculée au RC au tribunal de 1 ère instance de Mohammedia sous le N° 1529 du registre chronologique.
N° 5354/PA

CABINET AL ISTICHARIA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
«Z METAL COMPANY» S.A.R.L.A.U
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 30 000,00 DH
SIEGE SOCIAL: N°13 PAVILLON 1 1ERE ETAGE RESIDENCES LES 4 PAVILLONS BAHIA GOLF BEATCH BOUZNIKA. RC : 4205 IF: 40469541

Au siège social : N°13 PAVILLON 1 1ERE ETAGE RESIDENCES LES 4 PAVILLONS BAHIA GOLF BEATCH BOUZNIKA, l'associé unique de la société à responsabilité limitée

D'associé unique «Z METAL COMPANY» SARL AU. A décide ce qui suit :

Première résolution : démission du gérant et nomination d'une nouvelle gérance;
L'associé unique accepte la démission de Mr. YASINE CHAKIR titulaire de la CIN N° U162155 de ses fonctions gérant de la société « Z METAL COMPANY » et nomme Mme. NAOUAL AMIMI, Titulaire de la CIN N° U104911 gérante unique de la société «Z METAL COMPANY» SARL AU.

Deuxième résolution : Transfert du siège social de la société ;
L'associé unique décide le transfert de siège social de la société du N° 13 PAVILLON 1 1er ETAGE RESIDENCES LES 4 PAVILLONS BAHIA GOLF BEATCH BOUZNIKA à N° GH 4-19 3ème ETAGE RESIDENCE RIAD ALMOUHIT BOUZNIKA.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-greffe de 1ère instance de BENSILMANE sous le N°322 RC N°4205

N° 5355/PA

Société: DAYS ALL SARL
ADRESS: 10 RUE DE LIBERTE ETG N°3 APPT N°5 CASABLANCA
CAPITAL SOCIAL: 100 000,00 DHS (Cent mille dhs)
Aux termes d'un acte s.s.p en date du 05/06/2023 Le gérant et les associés de la société DAYS ALL SARL se sont réunies au siège de la société et ont pris acte que :

CESSIONS DE PARTS - Mr. AHMED ZAKI, cède et transporte par les présentes, sous les garanties ordinaires de fait et de droit à Mme. BEN SALAH HAYETT, qui accepte cinq cent (500) parts social lui appartenant dans la société dite « DAYS ALL SARL AU », DEMISSION DU GERANT UNIQUE ET NOMINATION D'UNE COGERANTE
L'Assemblée générale extraordinaire présentement réunie décide d'accepter la démission de Mr. AHMED ZAKI de ces fonctions de la gérance et la nomination de Mr. AHMED ZAKI et Mme. BEN SALAH HAYETT cogérante de la société « DAYS ALL SARL AU » pour une durée illimitée.
-Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous n°878492

N° 5356/PA

STE IBDA ALUM SARL AU
Constitution
1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 22/05/2013, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : «IBDAA ALUM» SARL AU. Objet : ENTREPRENEUR DE ME-

NUISERIE D'ALUMINIUM, SIEGE SOCIAL: 298 LB AL AMAN ETG 4 N°18 GH 40 AIN SEBAA - CASABLANCA - . DUREE : 99 ANNEES CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune . Mr EL HOUKARI MOHAMED à 1000 parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de Mr EL HOUKARI MOHAMED.

- Le dépôt légal a été effectué au Centre Régional D'Investissement de Casablanca le 29/05/2013 sous le numéro de Registre de Commerce 281951.
N° 5357/PA

« AEP INVEST 01 » CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 21 juin 2023, il a été constitué une société SARL dont les caractéristiques sont :

Dénomination sociale : «AEP INVEST 01»
Objet : La promotion immobilière sous toutes ses formes ;
• Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés ou pouvant favoriser les affaires de la société.
Siège social : 10, RUE LIBERTE ETG 3 APPT.N°5 Casablanca.
Durée : 99 ans.
Social : 14 000,00 dhs, divisé en 140 parts sociales de 100 dhs chacune. Sous-

critées en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés, à savoir :

- M. Mohamed TAZE: 96 parts
- M. Mohamed Mehdi BENNOUNA: 24 parts
- Mme Nadia ZAH: 10 parts
- La Société HDG Consulting SARL: 10 parts

GERANCE : Mme Nadia ZAH et M.Mohamed Mehdi BENNOUNA, cogérants, pour une durée illimitée.
ANNEE SOCIALE : commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, sous le N°878652en date du 18/07/2023.
N° 5358/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taourirt
Pachalik d'El Aïoun
Commune d'El Aïoun
Sidi Mellouk
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert N° : 11/2023

Le 18/08/2023 à 10h, il sera procédé au bureau de Mr le président de la commune d'El Aïoun sidi Mellouk à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N°: 11/2023 relatif aux Etudes techniques et suivi des travaux relatifs à la construction du mur d'enceinte du nouveau cimetière à de la ville d'El Aïoun sidi Mellouk, province de Taourirt. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Commune d'El Aïoun sidi Mellouk, province de Taourirt. Il peut être également télé-chargé à partir du portail des marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Un Mille (1.000,00 DHS) Dirhams
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Trente Neuf Mille Neuf Cent Trente Six dirhams Toutes Taxes Comprises. (39936,00 dh TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis à l'adresse sus-indiquée
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
• Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• peuvent être effectués par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat, www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation. Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément ci-après : D14.
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.
N° 5359/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAOURIRT
PACHALIK D'EL AÏOUN
COMMUNE D'EL AÏOUN SIDI MELLOUK

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 09/2023

Avis rectificatif

Il est porté à la connaissance de concurrents ayant et désirant retirer le dossier d'Appel d'Offres N° 09/2023 relatif à l'achat des matériaux de construction (achat de produits bruts de carrière, ciment, brouillons et carreaux, peinture, bitume, chaux) « Révisé aux PME »

Qu'une modification de dépôt des Plis des Concurrents publié au journaux : Libération et Al Itihad Al khirakki a été faite comme suit :

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à l'adresse sus-indiquée
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- peuvent être effectués par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat, www.marchespublics.gov.ma

Au lieu de

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers

- Les concurrents peuvent avant 01/08/2023:
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis à l'adresse sus-indiquée ;
- ✓ peuvent être effectués par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat, www.marchespublics.gov.ma

N.B : l'obligation de dépôt et de retrait des plis et des offres des concurrents par voie électronique et à la dématérialisation des garanties précontractuelles à compter du 1 Aout 2023.

N° 5351/PA

ROYAUME DE MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE
M'DIQ-FNIDAQ
COMMUNE
DE MARTIL
DIRECTION
DES SERVICES
COMMUNAUX
SERVICE BUDGET ET
MARCHES
BUREAU DES
MARCHES PUBLICS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° :15/2023

Le 16/08/2023 à 11 heures il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de Martil à AV. MLY EI HASSAN MARTIL, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : A.O.O. N° :15-2023 ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA COMMUNE DE MARTIL. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la Commune de Martil, AV. MLY EI HASSAN MARTIL, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (10.000,00) dix mille dirhams.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 617.742,00 TTC six cent dix-sept mille sept cent quarante-deux Dirhams. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité,
- Soit déposer contre récé-

pisé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Martil, Av.mly El Hassan.Martil.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés par voie électronique sur le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma.
- Les échantillons devront se déposer au bureau de fourniture et matériel des travaux le 15/08/2023 avant 14 h.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation.
N° 5360/PA

ROYAUME DE MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE
M'DIQ-FNIDAQ
COMMUNE
DE MARTIL
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE BUDGET ET MARCHES
BUREAU DES MARCHES PUBLICS
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° :16/2023

Le :16/08/2023 à 13 heures il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de Martil à AV. MLY EI HASSAN MARTIL, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : A.O.O. N° :16-2023 ACHAT DE MOBILIERS DE BUREAU POUR LA COMMUNE DE MARTIL. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la Commune de Martil, AV. MLY EI HASSAN MARTIL, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés l'Etat www.marchespublics.gov.ma
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme

de : (5.000.00DH). Cinq mille Dirhams.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (302.207,00) TTC trois cent deux mille deux cent sept Dirhams.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité,
- Soit déposer contre récépisé leurs plis dans le bureau des marchés de la Commune de Martil, Av.mly El Hassan.Martil.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés par voie électronique sur le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma.
- Les échantillons devront se déposer au bureau de fourniture et matériel le 15/08/2023 avant 14 h.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation.
N° 5361/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'eau
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 17/2023/DGM
Le présent Appel d'Offre est destiné aux Petites et Moyennes Entreprises Nationales, Coopérative et auto-entrepreneur
Le 18 /08/ 2023à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani

Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 17/2023/DGM, pour la maintenance du système d'automatisation de l'observation météorologique de l'aérodrome de Marrakech (préfecture Marrakech).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - 5 000,00 dhs (Cinq Mille Dirhams).
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : - 269940dhsTTC (Deux cent soixante-neuf mille et neuf cent quarantedirhams TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent:
-Soit déposer contre récépisé leurs plis dans le Service des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de

l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 1982-21du 9 jourmada 1 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
Il est prévu une réunion le: Le 04/ 08 /2023au siège de la Direction Régionale de la Météorologie Centre Ouest Casablanca à 10h
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 5362/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'eau
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 22/2023/DGM
Le présent Appel d'Offre est destiné aux Petites et Moyennes Entreprises Nationales, Coopérative et auto-entrepreneur

Le 15/08/2023à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 22/2023/DGM, pour l'ACHAT ET INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE(Préfecture d'Arrondissements Hay Hassani).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

bles.gov.ma)
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25 000,00 DH (vingt-cinq mille dirhams).
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 780000dhsTTC (Sept cent quatre-vingt mille dirhams TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépisé leurs plis dans le Service des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 1982-21du 9 jourmada 1 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
Les prospectus-notices techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie avant le 11/08/2023 à 10h00
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 5363/PA

Horaires des trains

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger

N° de Train	1001*	1005	1009	1013	1017	1021	1025	1033	1037	1041	1045	1049	1053	1057**	1061	
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Rabat	Arrivée	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45	21:45
Agdal	Départ	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Kénitra	Arrivée	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:17	20:17	21:17	22:17
Tanger	Départ	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
Tanger	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10

Sens Tanger > Casa voyageurs

N° de Train	2001*	2005	2009	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049	2053	2057**	2061	
Tanger	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Kénitra	Arrivée	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Agdal	Départ	06:53	07:53	08:53	09:53	10:53	11:53	12:53	14:53	15:53	16:53	17:53	18:53	19:53	20:53	21:53
Rabat	Arrivée	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
Agdal	Départ	07:25	08:25	09:25	10:25	11:25	12:25	13:25	15:25	16:25	17:25	18:25	19:25	20:25	21:25	22:25
Casa Voyageurs	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10

* trains ne circulant pas les Samedi, Dimanches et jours fériés
** trains circulant uniquement les Vendredi, Dimanches et jours fériés

Portrait



Faith Kipyegon

Maman accomplie qui enchaîne les records

Revenue à la compétition mi-2019 après la naissance de sa fille, la Kényane Faith Kipyegon enchaîne depuis quatre ans victoires, titres et records, parachevant son règne sur 1.500 mètres tout en se projetant avec succès sur d'autres distances. Après avoir battu les records du monde du 1.500 m le 2 juin à Florence (3:49.11) puis du 5.000 mètres la semaine suivante à Paris (14:05.20), la double championne olympique et du monde du 1.500 m vise celui du "mile" (1.609 mètres) vendredi à Monaco, nouvel objectif de son glorieux retour de maternité.

Depuis août 2020, elle a remporté 26 des 29 courses auxquelles elle a participé, toutes distances confondues (800 m, 1.000 m, 1.500 m, 3.000 m, 5.000 m, cross-country). Sur 1.500 m, elle a gagné 17 courses sur 18, glanant en 2021 à Tokyo sa deuxième médaille d'or olympique (après 2016), puis un deuxième titre de championne du monde en 2022 (après 2017). A Florence, la Kényane de 29 ans a dédié son record du monde "à toutes les mères". "Je sais ce que les femmes traversent après un congé maternité. Elles pensent que c'est la fin de leur vie. Je veux leur prouver le contraire", expliquait-elle dans un entretien à l'AFP le 21 juin, de retour au Kenya, au camp d'entraînement de Kaptagat. Faith Kipyegon a interrompu sa carrière en 2017 pour fonder une famille avec son mari Timothy Kiptum, médaillé de bronze sur 800 m en 2012 aux Jeux de Londres.

"Ça n'a pas été facile mais j'étais entourée de gens (...) qui croyaient en moi", confie-t-elle. Pour revenir, "il faut beaucoup de force mentale, il faut être forte et courageuse dans tout ce qu'on fait". Après la naissance de sa fille Alyn en juin 2018, elle a "pris le temps de profiter de (son) petit ange", mais aussi de "remettre (son) corps en forme", perdat notamment 19 kilogrammes.

Elle a rejoint l'équipe de l'entraîneur Patrick Sang, mentor de la légende du marathon Eliud Kipchoge, qui a découvert "une

des rares athlètes dotées de capacités pour une grande endurance et pour la vitesse".

"Elle a une attitude envers la vie et la course similaire à Eliud. J'ai été vraiment impressionné", souligne l'entraîneur: "Elle ne se plaint jamais. Elle fait le travail (...). C'est une athlète très déterminée". "La route a été longue", raconte la toujours souriante Kipyegon, avant-dernière d'une famille de huit en-

fants, qui a grandi dans le village de Chebaraa, dans le centre du Kenya.

Elle a conquis pieds nus en 2011, à 17 ans, son premier titre individuel, celui de championne du monde juniors de cross-country. "J'étais à l'aise pieds nus. J'étais jeune, j'arrivais de mon village, je n'avais jamais utilisé de pointes", rigole-t-elle: "Maintenant, j'utilise des pointes et je ne sais plus courir

pieds nus!" Elle est aujourd'hui une héroïne au Kenya, terre de champions de course de fond et demi-fond.

Au retour de sa folle semaine début juin, elle a été reçue en grande pompe par le président William Ruto, qui lui a offert un chèque de 5 millions de shillings (32.500 euros) et une maison d'une valeur de 6 millions de shillings (39.000 euros).



DIRECTION CENTRALE DES ACHATS
5, Rue Salé, Hassan - Rabat

AVIS DE REPORT D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT

SEANCE PUBLIQUE

N° Appel d'offres	OBJET	DATE INITIALE DE REMISE DES PLIS	NOUVELLE DATE DE REMISE DES PLIS	CONTACTS
58/23	FOURNITURE, POSE ET MAINTENANCE DE MATERIEL DE SPORT	20/07/2023 à 10H00	27/07/2023 à 10H00	Mme ZNIBER 05 37 26 92 41 05 37 26 92 05 Email : marlem.zniber@creditagricole.ma achats_fourn@creditagricole.ma

Les concurrents désirant soumissionner à l'appel d'offres peuvent prendre contact avec les adresses sus mentionnées en vue de recevoir la version électronique du cahier des charges.

Les plis fermés et scellés seront déposés à la Direction Centrale des Achats, à l'adresse susvisée.

Sport



C'est parti pour le Mondial féminin de football

Une entame endeuillée par une fusillade à Auckland

avec le tournoi qui aura lieu comme prévu, selon la Fifa, même si l'agenda de plusieurs sélections a été impacté par des mesures sécuritaires.

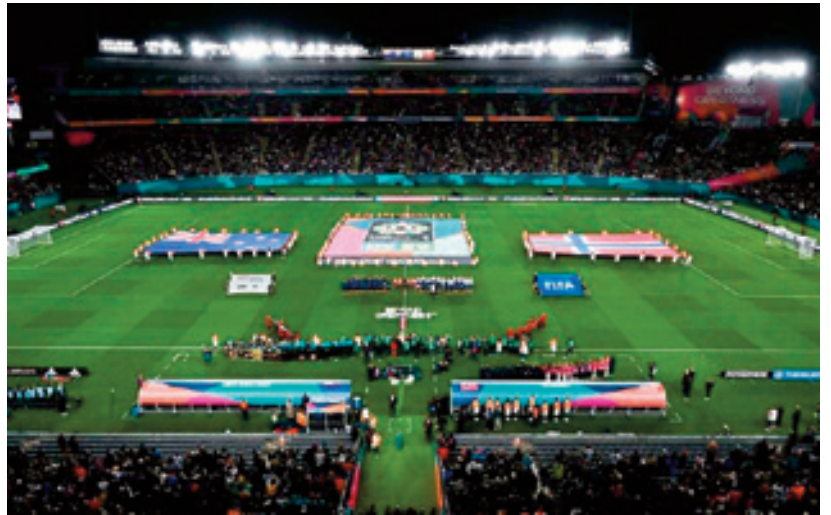
Le mythique Eden Park, temple du rugby et des All Blacks, va donc bien vibrer pour le football, avec 37.000 spectateurs attendus dans le stade sur les 43.000 places de l'enceinte en configuration Fifa.

L'effervescence sera plus perceptible encore au Stadium Australia de Sydney, dans le parc olympique des JO-2000, une gigantesque enceinte initialement non retenue pour le tournoi, mais finalement rajoutée au programme face aux innombrables demandes de billets. Même les supporters irlandais s'annoncent en nombre à l'autre bout de la planète, même si les favorites du soir seront australiennes.

Premier Mondial à 32 équipes, premier Mondial dans l'hémisphère sud, premier Mondial organisé par deux pays: les 736 joueuses convoquées pour cette Coupe du monde espèrent faire franchir un nouveau cap à leur discipline, quatre ans après un Mondial-2019 réussi en France.

"Ce trophée va devenir iconique et nous verrons des matches exceptionnels ici. Le monde va regarder", s'est enthousiasmé Gianni Infantino, le président de la Fifa qui s'attend à "une célébration" du football féminin, huit mois après un Mondial masculin décrié au Qatar.

L'événement accompagne un développement historique de la



Endeuillée par une fusillade à Auckland, la Coupe du monde féminine a démarré jeudi en Océanie, le top départ d'une compétition censée faire basculer la discipline dans une nouvelle dimension malgré le décalage horaire et les incertitudes sur la fréquentation des stades néo-zélandais.

Jusqu'au 20 août, les stars du football féminin sont en Océanie pour marquer l'histoire: le match d'ouverture Nouvelle-Zélande - Norvège devait battre un record local d'affluence à l'Eden Park, tout comme le duel entre l'Australie et l'Irlande dans un Stadium Australia à guichets fermés (75.000 spectateurs environ).

Au jour de l'ouverture, la fête annoncée a néanmoins été troublée par une fusillade survenue dans le centre d'Auckland, qui a fait trois morts dont le tireur présumé et six blessés sur un chantier de construction.

Un "incident isolé" sans lien

discipline aux quatre coins du globe avec une professionnalisation croissante, des records d'affluence qui tombent les uns après les autres et des joueuses toujours plus engagées pour l'égalité.

"Je ressens une réelle opportunité de faire sauter le couvercle en termes d'impact médiatique et marketing, sur l'économie globale autour de ce sport", prédit l'Américaine Megan Rapinoe, symbole planétaire d'un football féminin engagé et militant. Double championne du monde en titre, elle dispute sa quatrième et dernière Coupe du monde à 38 ans et vise avec les USA un troisième sacre d'affilée, un record.

Quand le football des hommes s'alarme de l'explosion du nombre de matches et de compétitions, celui des femmes rattrape son "retard" à grande vitesse: de 16 équipes en 2011, il est passé à 24 en 2015 et 32 cette année.

Huit nations vont même vivre leur première phase finale, comme Haïti et le Maroc, seul pays arabe qualifié.

Ce contexte s'accompagne de dotations Fifa historiquement élevées: 152 millions de dollars promis aux équipes, soit trois fois plus qu'en 2019 et dix fois plus qu'en 2015; et 30.000 dollars minimum assurés à chaque joueuse à titre individuel, une première.

Au coeur de l'hiver austral, les belles promesses sont perturbées par quelques doutes quant au remplissage des stades néo-zélandais. Mercredi, la Fifa s'est même lancée dans une entreprise de séduction vis-à-vis des habitants de l'archipel.

Programme du vendredi

Groupe B: Nigeria-Canada 03h30, Melbourne Rectangular Stadium (Melbourne, Australie)

Groupe A: Philippines-Suisse 06h00, Dunedin Stadium (Dunedin, Nouvelle-Zélande)

Groupe C: Espagne-Costa Rica 08h30, Wellington Regional Stadium (Wellington, Nouvelle-Zélande)

L'équipe du Maroc, un mélange de jeunesse et d'expérience

Le Maroc aborde sa première participation à la Coupe du monde féminine en optant pour un mélange de jeunesse et d'expérience.

"Le sélectionneur français Reynald Pedros a fait le choix de mélanger jeunesse et expérience", relève le site web de la Fifa dans un article dédié aux joueuses clé de l'équipe du Maroc.

"Le Maroc aborde sa première participation à la Coupe du monde féminine de la Fifa après une accession historique en finale de la Coupe d'Afrique des nations féminine de la CAF 2022", souligne la même source, qui dresse le profil de cinq joueuses "potentiellement capables de faire la différence dans un groupe qui s'annonce palpitant".

Evoquant Rosella Ayane, le site de la Fifa indique que cette attaquante de 27 ans est un élément clé dans la manière de jouer des Lionnes de l'Atlas, précisant que ses courses sans ballon permettent souvent de créer des espaces pour ses coéquipières.

"Lors de la Coupe d'Afrique des na-

tions, l'attaquante de Tottenham Hotspur a démontré ses qualités dans le secteur offensif. Adeptes des percées dans les lignes adverses et dotée d'une grande faculté de compréhension de ses coéquipières, elle est déclencheuse de nombreuses actions dans le dernier tiers du terrain", analyse l'article, ajoutant qu'en demi-finale du tournoi continental suprême en Afrique "elle a donné le ballon décisif de l'égalisation marocaine contre le Nigeria (1-1, 5 tab à 4). Elle a, par ailleurs, marqué deux buts dans cette compétition, dont un en finale contre l'Afrique du Sud (1-2)".

Au milieu de terrain, Pedros fait confiance à Ghizlane Chebbak, née le 22 août 1990. L'article qualifie cette joueuse de l'AS FAR de "force motrice du milieu de terrain de l'équipe nationale", qui "constitue un lien essentiel avec le secteur offensif des Lionnes de l'Atlas".

Internationale marocaine la plus capée, ayant marqué à 21 reprises depuis ses débuts en sélection en 2008, la capitaine de l'équipe nationale a joué un rôle déterminant dans la

qualification pour la finale de la CAN, "grâce à sa maîtrise exemplaire du ballon et à son penchant pour les actions offensives incisives", souligne-t-on.

En défense, les espoirs sont placés en Nesryne El Chad, qui forme un solide duo défensif avec Yasmin Mrabet. "L'arrière lilloise a joué un rôle crucial dans les matches de qualification, démontrant à la fois sa sérénité et sa combativité lors de la CAN", lit-on dans le site web de la Fifa.

En marquant lors du match de la phase de groupes contre l'Ouganda (3-1), El Chad est devenue la plus jeune Marocaine à trouver le chemin des filets en Coupe d'Afrique des nations, à seulement 19 ans et 114 jours (elle est née le 13 mars 2003), fait-on savoir.

Au milieu de terrain, Elodie Nakkach (20 janvier 1995) est qualifiée par l'article de cadre de l'équipe du Maroc, dont l'expérience sera d'une grande importance pour la première participation du pays à une Coupe du monde.

Douée d'une très bonne technique, la milieu de terrain du Servette Genève dis-

pose également d'une excellente condition physique et se distingue par la précision de ses passes, affirme-t-on.

L'article s'intéresse également au profil de l'aïlière Fatima Tagnaout (20 janvier 1999), une joueuse essentielle de l'AS FAR, qui "se distingue par des qualités techniques impressionnantes et une capacité à se frayer un chemin dans des espaces réduits sur les deux côtés", ce qui en a fait "un élément essentiel de l'équipe de Reynald Pedros lors de la CAN 2022".

"Habile passeuse et dribbleuse des deux pieds, dotée d'une frappe du gauche d'une très haute précision, Tagnaout jouera certainement un rôle de premier plan pour le Maroc en Australie et en Nouvelle-Zélande", note la Fifa.

L'équipe nationale féminine de football est logée dans le groupe H de la Coupe du monde, qui se déroule du 20 juillet au 20 août 2023 en Australie et en Nouvelle-Zélande, aux côtés de l'Allemagne, la Colombie et la Corée du Sud.